

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



est toujours en quête de jouissances et de bonheur, l'Eglise en bonne et tendre mère est sans cesse à ces côtés pour lui montrer le ciel et lui désigner les calices qu'il peut approcher de ses lèvres.

Or, parmi les sources du bonheur que l'homme peut découvrir dans le désert de sa vie il n'y en a pas qui soit plus fraîche, plus abondante, plus salubre dans tous les climats, à tout âge et en tout lieu que celle qui jaillit au foyer domestique. Une seule réflexion le prouve abondamment : tous les êtres, qui composent une famille y sont amenés et choisis par Dieu ; nous nous faisons des amis, mais Dieu seul peut et sait nous donner un père, une mère, des frères et des sœurs, c'est-à-dire des cœurs faits les uns pour les autres et qui s'entre-cherchent naturellement.

On ne songe pas à retoucher les plans de Dieu ; or, la vie de famille est d'institution divine : donc, on n'en peut imaginer de meilleure.

La vie de famille c'est la vie de Dieu ; ça été la vie du Paradis terrestre, la vie des patriarches, la vie de Nazareth, la vie du Cénacle et ça sera la vie de l'éternité.

Voilà pourquoi l'Eglise est si heureuse de saisir cette circonstance pour relever, réhabiliter un culte qui menace de disparaître et qui entraînerait après lui tant d'éléments de bonheur.

Si nous rencontrons aujourd'hui au bord de tous les chemins, au seuil de presque toutes les demeures des cœurs ulcérés et malades, n'est-ce pas parce que le pain substantiel de la vie de famille nous fait défaut, que les jouissances domestiques sont inconnues, trop peu recherchées et que les fêtes publiques et d'apparat ont trop de valeur ?

On dédaigne la table abondante du père de famille, mais hélas ! avant peu, nouvel enfant prodige, il faut bien s'écrier ; *fame pereu*—combien je suis malheureux !

La vie de famille peut paraître monotone, mais quand on l'accepte franchement avec ses mille compensations, ses joies douces, pénitantes, durables et toujours sous notre main, on la préfère de beaucoup à cette vie fiévreuse, turbulente, pleine de déceptions et d'ennuis que nous fait le monde. Disons-le ; si tant d'âmes soupirent encore après celle-ci, sont prêtes à la recevoir en échange de leur vie de famille, c'est uniquement parce qu'ils méconnaissent le trésor inappréciable des petits bonheurs domestiques qui sont assurément les meilleurs et les plus grands que Dieu nous ait préparés.

Je vous en conjure, exaucez une prière que je vous adresse comme prêtre et comme frère canadien :

Enfants, Dieu vous a faits fils de famille, fils du pays, oh ! restez donc au foyer ! ailleurs personne ne vous aimera autant que là.

Jeunes gens, demeurez donc capables et dignes de goûter longtemps les jouissances de la vie de famille. Ah ! quel mauvais augure qu'un jeune homme, une jeune fille qui s'ennuie au milieu des siens !

Parents, oh ! sachez donc rendre le séjour dans la famille non pas supportable, mais gai, mais aimable, mais meilleur que tout autre !

Ordinairement, chaque famille excelle en un point, pratique spécialement une vertu. Or, parmi ses titres à une grande fête la famille Primeau peut mentionner son culte de la vie de famille, les traditions de respect, d'amour et de support, le plaisir qu'elle trouva toujours à se voir, à se réunir, à se récréer en commun.

Membres de cette famille, par là vous avez donné un bon et bel exemple, oh ! soyez les bienvenus et jouissez de vos Noces d'Or.

Ruisseau épars, remontez à votre source ! jeunes essaims, revolez à la ruche-mère ! branches transplantées, greffez-vous encore au tronc ! colonies détachées de la mère-patrie, revenez au pays natal ! enfants, accourez au berceau, que vos parents vous contentent, que l'Eglise vous bénisse, que le jubilé se célèbre ! Etes-vous là, vous qui continuez l'honorable état de votre père, hommes des champs que l'Eglise aimera toujours ?

Etes-vous là, membres des professions libérales, pour attester que les enfants d'une bonne famille sont à leur place dans tous les états de vie ?

Etes-vous là, fille modèle, doyenne des institutrices du Canada, seconde mère de la famille, messagère de la providence, vrai Joseph de vos frères et de vos sœurs.

Etes-vous là, prêtre du Très-Haut, Benjamin de la famille, rêve béni de la vie de vos parents ? Oh ! oui, en retour de leur dévouement nourrissez ces bons vieillards du pain des anges et faites-les vivre longtemps à l'ombre de votre église !

Vous n'êtes point là, sœur Primeau, sœur St. Honoré, membres des belles et saintes familles des frères Youville et Bourgeois ? cependant, vous vivez encore, je vous ai vues à Montréal. Ah ! ..... votre immolation doit être complète : il vous fallait encore offrir un sacrifice sanglant, sur l'autel de vos cœurs de vierges, au jour des Noces d'Or de vos bons vieux parents !

Mère Primeau, ne pleure pas trop haut l'absence de tes filles ; ne les avais-tu pas déjà immolées au bon Dieu ? d'ailleurs, tu le sais bien, aujourd'hui surtout, leurs cœurs sont collés aux vôtres, ils ont communiqué comme vous et pour vous ; un voile d'amour, porté en l'honneur de Dieu, vous dérobe seul à leur vue ; donc pauvre mère, même en ce jour de ton jubilé, laisse tes filles se dévouer à l'instruction des enfants, aux soins des pauvres et des orphelins, le Seigneur a tant béni ta famille à toi ! .....

Oh ! vous êtes ici vous, âmes des sœurs Ste. Martine et Primeau ! tous vos liens sacrés sont rompus et vous êtes sans doute, en compagnie du petit ange Antoine, l'ambassade céleste venant du séjour de la gloire illuminer ce touchant tableau de famille ! nous vous attendions ; nous savions bien que les épouses de Celui qui honora les noces de Cana viendraient à notre fête.

Famille Primeau, il me faut le reconnaître, vous avez préparé une bien belle couronne pour les Noces d'Or de vos vieux parents ? En vérité, pour ma part, je ne m'en tonne point que l'Ange de l'Eglise de Montréal ait daigné vous offrir pour cadeau de fête une bénédiction spéciale.

NOCES D'OR DES EPOUX PRIMEAU—RÉCOMPENSE ACCORDÉE A UNE LONGUE ET SAINTE VIE CONJUGALE.

Enfin, avant tout l'Eglise a voulu cette fête pour exprimer la joie et la reconnaissance que lui inspire ce double événement : deux époux restés fidèles et unis durant une période de cinquante ans, des fondateurs de famille qui ont vieilli au milieu de leurs enfants.

L'Eglise pleure toujours la séparation même involontaire des époux qu'elle a unis ; mais Elle verse des larmes de sang quand cette division s'opère au nom des passions, en vertu de l'abominable loi du divorce. Pour sauvegarder l'indissolubilité du lien conjugal, l'Eglise, aujourd'hui comme autrefois, est encore résolue à tout sacrifier. Formée à l'école du St. Esprit,

comprenant parfaitement la fin et le but du mariage, sachant bien que Dieu n'a décrété l'union des époux éternelle qu'après en avoir pesé d'avance les avantages et les inconvénients, l'Eglise voit ce qu'il faut dire et faire : en conséquence, malgré les dissertations sentimentales, malgré les réclamations puériles ou sérieuses, malgré les théories savantes ou captieuses fondées sur les lois et l'état de la société, en un mot, malgré tous ces volcans d'enfer, de mines plus ou moins alléchantes mais alimentées par les passions qu'Elle a mission de combattre, l'Eglise, soyez-en sûrs, conservera la loi du mariage telle que Dieu l'a faite et voulue.

Au jour du mariage chrétien, Dieu n'entrelace les cœurs qu'avec des liens de fleurs et d'amour et il faut que les époux aient été ou deviennent bien coupables s'ils réussissent à en faire un réseau de chaînes ; mais si la chose a lieu l'Eglise sera inflexible.

Veillez cependant le remarquer, l'entêtement ou la sottise résolution de ne jamais rien céder n'ont aucune part dans cette conduite et il faudrait une forte dose de bonhomie pour le croire et surtout le dire. Le seul but de l'Eglise c'est d'assurer aux époux et aux enfants la plus grande somme de bonheur possible, et n'est-ce pas son droit comme son devoir.

Jugez maintenant si l'Eglise n'a pas adopté le meilleur moyen pour obtenir ce résultat en déclarant que la mort seule pourrait rompre le lien conjugal.

Cette loi oppose assurément une barrière infranchissable aux inconstances du cœur qui se lasse si vite d'aimer une même chose et devient ainsi comme le rempart des mœurs sociales. Scellant pour l'éternité le serment d'amour des fiancés, cette loi ne leur laisse que deux alternatives, être heureux ensemble ou malheureux séparés ; n'est-ce pas leur dire bien énergiquement qu'ils doivent être toujours aimables afin d'être toujours aimés.

Par cette loi l'Eglise a montré une fois de plus qu'Elle a des entrailles de mère ; car c'est l'enfant, la faiblesse la plus aimable qui trouve ici une protection que souvent il ne pourrait pas même solliciter. Pour élever un enfant, former un homme, tous l'admettent, il faut le concours intelligent et dévoué du père et de la mère. On reconnaît toujours un caractère qui n'a pas été pétri, façonné par ces deux mains qui ne portent pas l'empreinte de ces deux âmes et il lui manque quelque chose pour être complet.

Au reste, Dieu qui s'y connaît à faire des hommes a jugé qu'il fallait deux ouvriers pour accomplir cette œuvre, et comme l'Eglise veut que ses enfants deviennent des hommes, les manœuvres n'obtiendront de congé que lorsqu'ils auront complété leur travail : c'est dire jamais, car les enfants bénéficieront toujours de la vue, des exemples et des conseils de leurs parents. Ayant ces idées présentes à l'esprit, vous comprendrez aisément pourquoi l'Eglise accorde la récompense des noces d'or aux vieux époux qui ont cheminé cinquante ans côte à côte et goûtent une heureuse et honorable vieillesse au milieu des enfants de leur amour : ayant bien vécu ils ont si éloquemment prêché !

O Dieu qui avez donné des Noces d'Or à cette paroisse, à l'avenir exaucez donc toujours les vœux de votre sainte Eglise ! Vous le savez, quand elle bénit les noces de vos enfants, vous lui faites dire ces paroles : époux, puisiez-vous voir tous deux les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération ! A l'avenir, ô mon Dieu, ne faites donc plus jamais d'orphelins ! Qu'ai-je dit, faudra-t-il qu'il n'y ait plus de Sœurs de charité ! Effaçons-nous ces belles et touchantes paroles gravées au frontispice de nos asiles : mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a recueilli ! la source du dévouement est-elle trop abondante ? pourquoi ravir à l'Eglise un des fleurons de sa couronne ? Seigneur, je me suis trompé et j'adore votre sagesse ; vous pouvez faire des orphelins, Vous, parce que vous êtes assez bon et assez puissant pour former des vierges-mères et que les berceaux de vos salles d'asile sont chauds et mollets comme le cœur de nos mères.

Mais vous mon frère, vous ma sœur, si Dieu a béni votre lit nuptial, s'il vous honore assez pour vous confier un enfant, ah ! n'en faites donc pas un orphelin. Sachez-le néanmoins, l'enfant le plus malheureux n'est pas l'orphelin public, mais bien celui qui habite une maison vide d'amour, de paix et de vertu, celui qui a de mauvais parents—un père coupable et scandaleux ou une mère peu chrétienne. Enfants, époux, pères et mères, puisse le souvenir de ces noces d'or vous encourager à être toujours ce que Dieu vous veut.

#### NOCES D'OR-PRIMEAU ET LE JUBILÉ DES MORTS.

L'ancienne Loi voulant que les festins de la terre fussent comme sanctifiés par l'aumône ordonnait de porter sur le tombeau des morts une portion des mets de fête ; célébrant aujourd'hui une fête patriarcale, observons les rites de ce beau vieux temps. Je veux donc dérober quelques moments à ce jour de réjouissances pour les consacrer au souvenir des absents, aux membres défunts de nos familles, aux pauvres de l'autre monde. Leurs dépouilles reposent si près de nous qu'on doit les inviter à notre banquet eucharistique et, croyez-moi, nos chants leur sembleront plus suaves, réjouiront mieux leurs os lorsque, changeant de note, ils résonneront sur leurs tombeaux.

D'ailleurs, cher vieux couple Primeau, des six familles de Châteauguay qui ont eu le bonheur de voir un de leurs membres consacré ministre de l'Eglise, tu es la seule restée complète dans ses chefs, seule, sur cette terre, tu auras des noces d'or.

Famille Allard, malgré tes mérites et tes sacrifices tu ne goûteras jamais ce bonheur. Bon et pieux Charles Allard, lecteur constant des Annales de la Propagation de la Foi, quelle fête ça serait pour toi et pour nous si tu te retrouvais à pareil jour au milieu de ta nombreuse et brave famille ! A vrai dire pourtant, tu occupes une si grande place aux Noces d'Or Primeau qu'on peut les dire tiennes. Tu sais sans doute que l'Archevêque de St. Boniface est devenu le père de ton fils le Père Allard et de ta fille la Sœur Allard, en ce moment missionnaire à la Rivière-Rouge ; eh bien, croisais-tu que ce prince de l'Eglise eût l'extrême délicatesse de vouloir venir représenter tes enfants aux Noces d'Or de leurs parents ! Oh ! tu peux croire si ta veuve et tes enfants ont pleuré de bonheur. Maintenant, dis donc avec nous : puisque cet Archevêque est si bon, que Dieu le conserve à la terre ! nous ne demandons pas que le Seigneur multiplie sa famille : quand on aime à ce point le prêtre et la religieuse on trouve toujours quelqu'un prêt à partir même pour la Rivière-Rouge.

L'an dernier, m'écrivant de Châteauguay, notre pauvre missionnaire de la Floride me disait : je t'envoie une feuille de trèfle cueilli sur la tombe de ton père ; suivons cet exemple et en ce jour que tous les tombeaux aient des anges gardiens.

Les Noces d'Or des vieux parents n'auront point lieu pour toi, prêtre Laberge, ni pour toi prêtre Bourget ; pour toi non plus chef Alcibiade Laberge, le plus jeune de la tribu sacerdo-

tales de cette paroisse et déjà sous l'ombre d'une croix au nombre des absents. Je ne serai pas plus heureux que vous, mes chers confrères ; mon père mourut sachant que j'étais ecclésiastique mais répétant sans cesse : j'aurais bien désiré avant de mourir voir mon fils en soutane . . .

Plus que cela : cette paroisse a donné aux communautés quarante-trois religieuses choisies parmi les meilleures de ses filles et pas une seule de ces épouses du Seigneur n'a encore vu les Noces d'Or de ses vieux parents. Tu le vois bien, famille Primeau, tu as été privilégiée, alors que la reconnaissance t'associe à notre deuil et aide-nous à célébrer le jubilé des morts.

Chers vieux époux des Noces d'Or, vous ne me direz point que les souvenirs et les images de la mort troublent et assombrissent trop votre fête ou que les idées de noces et de mort ne s'allient point. Avant que ce beau jour ait vu son coucher, vos lèvres, inspirées par le cœur s'agitèrent pour entonner comme Anne la prophète et le vieillard Siméon le chant biblique du départ : *Nunc dimittis*, etc. Au mariage de votre jeunesse, vos rêves de jeune homme et de jeune fille vous représentaient le berceau pour lequel l'Eglise avait prié ; aux Noces d'Or de votre vieillesse la scène est changée, les décors ne sont plus les mêmes et tous deux vous songez au tombeau ; vous restez calmes, gais et heureux. Je vous comprends ; le tombeau pour des vieillards chrétiens c'est un lit de repos—adoptons le mot qu'inspire le mariage—c'est un berceau déposé à l'ombre de l'Eglise, toujours sous l'œil de Dieu, où le corps affaibli, fatigué vient attendre et puiser la vigueur de la résurrection. Vous serez donc heureux de venir avec nous orner le dernier berceau du chrétien afin de le rendre moins solitaire et lui obtenir plus souvent la visite de la prière.

Sur le monument dédié aux familles Primeau et Carron, je regrette de n'avoir point fait graver les noms de toutes les familles de la paroisse qui ont donné des prêtres à l'Eglise et des religieuses à nos couvents.

Un autre nom devrait être incrusté dans ce marbre, celui de feu André Isaac Giroux. Cher maître, je ne croyais pas avoir à te dire adieu sitôt ; tu as été un père pour moi et pour bien d'autres dans cette paroisse comme ailleurs. Tu vivras dans notre cœur ; car ton nom est bien écrit dans notre mémoire. Paix à l'âme de cet homme de bien, à cet apôtre de l'éducation à cet ami dévoué de la jeunesse ! Paix aussi, ô mon Dieu, en souvenir de ces Noces d'Or, à toutes les âmes du purgatoire.

En terminant, je vous adresse l'invitation qu'on lit à la messe des épousailles : *et nunc Domine, fac eos plenius benedicere te*—maintenant, ô mon Dieu, que les bons vieux époux de ces Noces d'Or et tous ceux qui ont pris part à leur fête vous aiment et vous bénissent plus que jamais, jusqu'à ce que vous nous receviez tous au banquet nuptial des vraies Noces d'Or, éternelles dans la Jérusalem céleste.—Ainsi soit-il.

## LA DECOUVERTE DU MISSISSIPPI ET LE PERE MARQUETTE.

POESIE DE CIRCONSTANCE PAR M. A. B. ROTHIER.

Lue par l'auteur.

I.

Vous souvient-il du temps où la France chrétienne,  
En tête des nations, comme une grande reine,  
A travers les siècles marchait ?  
Les peuples saluaient sa démarche imposante,  
Et devant la croix seule, humble et reconnaissante,  
Sa noble tête se penchait.

Qu'elle était belle alors ! Dans sa force féconde,  
Sa grande intelligence illuminait le monde  
Des splendeurs de la vérité !  
Son glaive flamboyait comme le soleil même,  
Et l'on voyait reluire à son beau diadème  
Un rayon d'immortalité.

Les oppresseurs tremblaient à son aspect terrible,  
Et tous les opprimés dans son bras invincible  
Trouvaient une ferme et prompt secours.  
De l'univers chrétien elle séchait les larmes,  
Et l'Eglise louait et bénissait ses armes,  
Que le succès suivait toujours.

A l'épouse du Christ elle restait unie :  
La science et la foi croissaient dans l'harmonie  
Comme deux sœurs à ses côtés.  
Hâtant vers la grandeur sa marche toujours fière,  
Elle traçait au loin un rayon de lumière  
Formé de célestes clartés.

Elle civilisait : mais c'était l'Evangile  
Qu'elle donnait pour phare à la raison fragile  
Des écrivains et des penseurs.  
Et jusqu'au bout du monde, à travers les abîmes  
Elle envoyait partout ses apôtres sublimes.  
Donner au Christ des défenseurs.

Quand des peuples entiers de l'Europe infidèle  
A l'Eglise arrachaient sa couronne éternelle  
Et cessaient d'être ses enfants,  
La France de saint Louis, sa fille plus soumise,  
Voulait devenir mère et donner à l'Eglise  
D'autres fils plus reconnaissants.

Le front illuminé d'une sainte auréole  
Elle semait au loin la divine parole  
Au-delà des monts et des mers ;  
Elle gardait au cœur la flamme apostolique,  
Et pour grandir le champ de la foi catholique  
Elle allait découvrir un nouvel univers.

II.

Par delà l'horizon et l'océan immense  
Venaient de se lever des mondes inconnus,  
Et des hommes atteints de sublime démence  
Sur leurs rives sans nom, promenaient leurs pieds nus.  
Une croix à la main ils passaient sur la grève,  
Traçant dans l'ombre épaisse un rayon lumineux ;  
Ils passaient, comme on voit, lorsque la nuit se lève,  
Des astres voyageurs dans un ciel nuageux.  
Devant eux s'étendaient des solitudes moroses,  
Des fleuves déployant leurs sauvages grandeurs,  
De grands lacs, mugissant comme des mers sans bornes,

Des forêts prolongeant leurs sombres profondeurs.  
Tout était riche et grand dans ces mondes sauvages :  
Le soleil les couvrait de ses rayons dorés,  
Et la fécondation dans la suite des âges  
Avait accumulé des trésors ignorés.  
Le désert verdoyant et l'immense prairie  
Ondulaient sous la brise ainsi que des moissons :  
La montagne boisée et la plaine fleurie  
Souriaient au soleil et mêlaient leurs chansons.  
Des sables d'or roulaient sur le lit des rivières ;  
Au milieu des rochers brillaient les diamants ;  
Des marbres attendaient, au fond de leurs carrières,  
Que l'art les transformât en riches monuments.  
Quels pays enchantés ! Quelle grande nature !  
Au nord, le Saint-Laurent, un fleuve sans égal,  
Enlaçait avec grâce, ainsi qu'une ceinture,  
Notre vaste pays de ses flots de cristal ;  
Tantôt majestueux comme un lion d'Afrique,  
Promenant son pas lent au milieu des déserts,  
Et tantôt ressemblant à la furie antique,  
Lançant en mugissant ses vagues dans les airs ;  
Dans ses bords furieux ébranlant les collines  
Et roulant sur ses bords des quartiers de rochers,  
Ou creusant dans son lit de profondes ravines  
Dont le gouffre grondant effrayait les nochers.

Plus loin, vers le couchant, un autre fleuve immense  
Tranquille dans sa force, et plein de majesté,  
À travers les déserts serpentait en silence,  
Répandant la richesse et la fécondité.  
Dans l'occident lointain il avait pris sa source,  
Et, comme entrevoyant la longueur du chemin,  
Ou tel qu'un voyageur fatigué de sa course,  
Il marchait à pas lents, sûr de son lendemain.  
Il semblait se soustraire aux regards des profanes,  
Ne cherchait pas le bruit ni les grands horizons,  
Mais faisait cent détours au milieu des savanes,  
Comme un serpent qui glisse à travers les gazons.  
Il était large et beau, mais dans son attitude,  
Il avait je ne sais quoi de trop nonchalant ;  
Trop ami du repos et de la solitude,  
On eût pu l'appeler le monarque indolent.  
Il promenait son faste au milieu de ses terres,  
Étalant sa richesse, élargissant ses bords,  
Recevant ses nombreux et riches tributaires,  
Qui venaient dans son sein répandre leurs trésors  
Et de son beau royaume agrandir la puissance.

Or, l'Europe ignorait, il y a deux cents ans,  
De ce fleuve géant la paisible existence ;  
Et les peuples indiens étaient les seuls passants  
Dont il voyait alors errer les caravanes.  
Qui donc allait enfin être assez courageux  
Pour percer les forêts, traverser les savanes,  
Sillonner les grands lacs et les marais fangeux  
Au milieu de périls et d'obstacles sans nombre ?  
Quel homme de génie allait enfin surgir  
Et franchir l'inconnu, cette muraille d'ombre  
Qui toujours du passé sépare l'avenir ?  
— Ah ! cette gloire était réservée à la France,  
Qui, dans cet âge d'or, accaparait l'honneur  
De porter aux nations vivant dans l'ignorance,  
La science de Dieu, la paix et le bonheur.

Un jour que le soleil, dans sa gloire seroigne  
Se levait radieux, le vieux Meschacébé  
Se sentit tressaillir d'une émotion soudaine :  
Un canot sillonnait son dos large et courbé,  
Monté par des marins inconnus sur sa plage.  
D'un costume bizarre ils étaient revêtus.  
Leur visage était pâle, étrange leur langage :  
Mais sur leurs fronts brillaient la gloire et les vertus.  
C'étaient nos deux héros, Jolliet et Marquette,  
Qui découvraient enfin le vieux *Pères-des-Eaux*  
Étendu mollement au milieu des roseaux.  
Au nom de leur patrie ils faisaient sa conquête  
Et l'assujétissaient au sceptre de leur roi.  
Au nom auguste et saint de l'Eglise Romaine,  
Ils plantaient sur ses bords l'étendard de la Foi :  
Ouvrant aux confesseurs une plus vaste arène,  
Au zèle apostolique un théâtre plus grand.

Le fleuve se taisait. Le soleil plus ardent  
De ses gerbes de feu inondait la savane,  
Et jusqu'au fond des bois il avait déjà lui ;  
Les nuages flottants sur le ciel diaphane  
Entr'ouvraient leurs rideaux de pourpre devant lui ;  
Dans la plaine passaient des brises parfumées,  
Et les foins balancés au souffle matinal  
Gaaouillaient doucement comme un chant des almées.  
Le grand cèdre, dressant son cône vertical,  
Élevait dans les cieux sa tête solennelle  
Et de loin paraissait comme une sentinelle  
Montant la garde au bord du grand fleuve endormi.  
A distance flottaient des îles verdoyantes  
Que la lame berçait et couvrait à demi,  
Et qui, dans la lumière, apparaissaient brillantes,  
Comme dans un collier des perles chatoyantes,  
Ou comme en un jardin des corbeilles de fleurs.  
Quelques bosquets épars étalaient leur verdure,  
Les oiseaux déployaient leurs plus riches couleurs ;  
Au concert matinal ils mêlaient leur voix pure :  
La nature chantait l'hymne à son Créateur.  
Et les héros chrétiens, inondés d'allégresse,  
Baisant avec transport le rivage enchanteur,  
Célébraient de Dieu l'éternelle jeunesse !  
Tous deux agenouillés, ils plantèrent la croix,  
Rendant grâce au Seigneur d'avoir sauvé leur vie ;  
Et, levant leurs regards vers la sainte patrie,  
Ils prièrent longtemps, disant : *credo, je crois !*

## III.

Dix-huit mois sont passés, et le Père Marquette  
Pour la seconde fois revient de visiter  
Cet immense pays dont il fit la conquête,  
Et qu'au prix de son sang il voudrait racheter.

Il est seul cette fois. Son compagnon d'études,  
De voyages lointains, de périls, de travaux,  
Jolliet vogue au loin sous d'autres latitudes  
Et s'en va découvrir des rivages nouveaux.

Sur les bords du grand lac Michigan, il chemine,

Cherchant encore au loin quelque âme à secourir.  
Mais une maladie incurable le mine ;  
Sa force l'abandonne ; il sent qu'il va mourir.

Mourir ! il n'est pourtant qu'au début de la vie !  
C'est à peine, mon Dieu, s'il a trente-sept ans !  
Mais ne le plaignons pas : il est digne d'envie,  
Devant lui le ciel ouvre un éternel printemps.

N'écoutant que son cœur, il veut marcher encore,  
Mais son cœur généreux le trahit vers le soir !  
Hélas ! il sent grandir le mal qui le dévore,  
Et sur le bord du lac il est allé s'asseoir.

Les oiseaux dans les bois entonnaient leurs ramage  
Le soleil descendait triste sous l'horizon  
Qui refermait sur lui ses portes de nuages,  
Comme sur un monarque une obscure prison.

C'était un soir de mai : la lune, faible et pâle,  
Ne se promenait plus dans le ciel azuré.  
Elle s'était cachée ; et le flot, comme un râle,  
Expirait doucement sur le sable doré.

Le grand lac ondula, et ses vagues plus sombres  
Roulaient sur ses pieds nus leurs plis harmonieux ;  
Elles se succédaient et formaient dans les ombres  
Un cortège bruyant, triste et mystérieux.

Un nuage roulait sur le fond du ciel morne  
Comme un drap mortuaire au-dessus du martyr,  
La nature muette et le désert sans borne  
Assistaient éplorés à son dernier soupir.

Bientôt allait sonner l'heure de l'agonie,  
Un vent doux et léger sur sa tête passait ;  
La nature était belle et pleine d'harmonie :  
Devant la mort du juste elle s'attendrissait.

Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,  
Astres qui vous bercez dans des mers de saphir,  
Si vous avez une âme, elle n'est pas plus belle  
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir !

L'apôtre conserva le sourire de l'ange  
En regardant la porte éternelle s'ouvrir ;  
Et ses yeux éblouis d'une vision étrange  
Virent se dérouler les siècles à venir.

Il vit pendant longtemps notre belle patrie  
Prosperer et grandir à l'ombre des autels,  
Et, pour la protéger, notre race guerrière  
Se couvrir aux combats de lauriers immortels.

Mais comme il fut saisi d'une horrible souffrance  
Quand il vit les pays qu'il avait découverts  
Violemment arrachés au sceptre de la France,  
Moins d'un siècle plus tard accablée de revers ;

Quand il vit son drapeau trahi par la victoire,  
Aux bords du Saint-Laurent marchant sur des tombeaux ;  
Puis, déchiré, noirci, mais rayonnant de gloire,  
Repasant l'Atlantique en glorieux lambeaux !

Mais plus tard... O bonheur ! les races étrangères  
Déposaient à nos pieds la morsure du vainqueur ;  
Et, joignant nos destins, nous devenions tous frères,  
Marchant vers l'avenir avec un même cœur.

Puis ses yeux étonnés virent sur les rivages  
Du fleuve qu'il avait découvert pour son Dieu,  
De splendides cités et de riches villages,  
Et des peuples sans nombre affluant dans ce lieu.

Et partout le progrès ouvrant ses grandes ailes,  
Couvant et fécondant la plaine et les déserts,  
Défrichait et peuplait ces régions si belles,  
Et les villes lançaient leurs dômes dans les airs,

Au milieu des forêts passaient avec vitesse  
Des charriots emportés sur des ailes de feu ;  
Mais hélas ! ce pays, où tout était jeunesse,  
Avenir et grandeur, méconnaissait son Dieu !

Ce glaive transperça l'âme du saint apôtre ;  
Mais son oeil s'élançant plus loin dans l'avenir,  
Après cette vision en vit passer une autre  
Que les siècles verront peut-être s'accomplir :

Il vit le Canada, devenu missionnaire,  
Chez les peuples voisins semant la vérité,  
Leur montrant la grandeur au sommet du Calvaire,  
Sous l'aile de la Croix plaçant la Liberté.

Des bords du Saint-Laurent au golfe du Mexique,  
Il vit la foi s'étendre et guérir de ses maux  
Un grand peuple mourant ; et l'arbre catholique  
De l'une à l'autre mer étendant ses rameaux.

Ce spectacle jeta l'apôtre dans l'extase,  
Il s'écria : " Jésus ! enfin voilà ton jour !"  
Ce fut son dernier acte et sa dernière phrase,  
Son âme s'envola dans un élan d'amour ! ....

C'était un soir de mai : la lune, faible et pâle,  
Ne se promenait plus dans le ciel azuré.  
Elle s'était cachée ; et le flot, comme un râle,  
Expirait doucement sur le sable doré.

## Goudronné, emplumé et assassiné.

Charles Kelsey, résidant du village de Huntington (Long Island), était un jeune homme de 23 ans, peu favorisé de la nature sous le rapport des avantages physiques : une de ses épaules était beaucoup plus haute que l'autre ; ses yeux avaient une expression vague et indécise, et le timbre de sa voix de fausset était particulièrement désagréable. Au moral, c'était ce qu'on appelle un excellent garçon, très doux de caractère et incapable de faire du mal à personne. Enfin, sous le rapport intellectuel, il était loin d'être un sot et il avait reçu une bonne éducation, mais il était affligé d'une fâcheuse manie, celle d'é-

crire des vers. C'était une maladie, il se croyait poète. Doué d'un cœur très-inflammable, il s'éprit d'une passion ardente pour une demoiselle Julia Smith dont il avait obtenu quelques encouragements, disent les uns, des rebuffades seulement, assurent les autres. Et les vers commencèrent à pleuvoir chez miss Smith. La poste lui remettait chaque jour une nouvelle épître rimée de son adorateur. Quels qu'eussent d'abord été les sentiments de cette jeune personne, la poésie dont Charles Kelsey l'inondait le lui fit promptement prendre en horreur, et autant le pauvre poète composait de vers, autant le poète de miss Smith en consommait.

Sur ces entrefaites, le bruit se répandit un beau jour dans le village que miss Julia était fiancée à un M. Royal Sammis. La déception qu'en éprouva Charles Kelsey se traduisit par un débordement de fureur poétique mêlée d'une forte dose de cynisme. A dater de ce jour, les missives rimées reçues par miss Julia furent plus nombreuses et plus longues que précédemment, et, ce qui est plus grave, à chacune de ces missives était joint soit un refrain graveleux soit une peinture obscène. Il est juste d'ajouter, pour enregistrer tous les bruits contradictoires qui courent à ce sujet, que, dans l'opinion de beaucoup de personnes, l'adjonction de peintures ou de vers licencieux aux productions poétiques de Kelsey était le fait de quelques-uns de ses ennemis, qui avaient eu l'infamie de recourir à ce moyen honteux pour achever de perdre le pauvre garçon dans l'esprit de celle qu'il adorait. Kelsey ne s'en tenait pas à des persécutions épistolaires. Il guettait miss Smith et s'attachait à ses pas comme son ombre ; elle ne pouvait aller à l'église, ni au marché, ni à la promenade, sans être suivie par lui. Ces obsessions finirent par lui devenir insupportables, et elle le déclara à son fiancé, Royal Sammis, qui, pour la débarrasser de l'importun, conçut et avec l'aide de quelques amis exécuta un plan plus digne de sauvages que de gens civilisés.

Le matin du 4 novembre dernier, Charles Kelsey reçut une lettre, au bas de laquelle on avait contrefait la signature de Miss Smith, lui donnant rendez-vous pour le soir même derrière la maison habitée par la famille de cette demoiselle. On peut penser s'il courut au rendez-vous. Mais il y trouva, au lieu de l'objet de son culte, cinq ou six hommes masqués qui le dépouillèrent de ses vêtements, lui enduisirent le corps de goudron, collèrent dessus une multitude de plumes, lui rasèrent les cheveux, puis allumant des lampes contraignirent le pauvre diable tondu et emplumé à s'exhiber devant la verandah sur laquelle étaient assises plusieurs dames riant à gorge déployée, entre autres miss Smith. Kelsey avait résisté de toutes ses forces à ses bourreaux et avait réussi à arracher les masques de quelques-uns. " Je vous connais, s'écria-t-il, et vous payerez cher cet affront."

Un supplice terminé, on le laissa reprendre ses vêtements et rentrer chez lui. Il monta d'abord dans sa chambre, mais redescendit bientôt dans la cour pour aller puiser de l'eau à la citerne. Un long temps s'étant écoulé sans qu'il reparût, ses frères inquiets descendirent à leur tour, mais ne le trouvèrent pas. Ils remarquèrent que la cour avait été piétinée comme pendant une lutte désespérée, devant la porte il y avait des traces de pieds de chevaux et de roues de voitures. La nuit était trop noire pour permettre de continuer les recherches ; mais, le lendemain matin, la piste fut suivie jusqu'au bord de l'eau, à l'endroit dit Lloyd's Beach, et l'on ramassa successivement sur la baie une chemise ensanglantée, une botte et divers lambeaux de vêtements, tous objets qui furent reconnus pour avoir appartenu à Charles Kelsey. On s'informa auprès d'un résident de ce lieu, James Hood, qui déclara avoir vu pendant la nuit deux hommes prendre place dans un bateau avec un gros paquet, gagner le large en ramant, puis revenir sans le paquet. Il ne fut pas possible d'obtenir d'autres renseignements, et de ce jour les frères et les amis de Kelsey eurent la conviction que celui-ci avait été assassiné par ceux qui l'avaient déjà goudronné et emplumé, afin de rendre impossibles, faute de témoin, des poursuites judiciaires contre eux.

Cependant, deux des auteurs de l'affront infligé à Kelsey, Royal Sammis et le docteur George Banks, avaient été reconnus par lui et dénoncés à ses frères, qui instituèrent des poursuites contre eux. Ces messieurs furent arrêtés ; mais, étant au mieux avec les autorités judiciaires, ils furent relaxés sous une caution dérisoire, en attendant leur jugement, fixé au mois d'octobre prochain. Ceci, comme il est dit plus haut, se passait au commencement de novembre. Plusieurs mois s'étant écoulés et Kelsey n'ayant pas reparu, la prolongation de son absence confirma ses amis dans la pensée qu'il avait été assassiné. Les amis de MM. Sammis et Banks soutenaient au contraire que Kelsey, honteux de l'outrage qu'il avait subi, se tenait caché quelque part, mais qu'il reparaitrait certainement à l'époque du jugement.

Telle était la situation quand, jeudi dernier, des pêcheurs d'Oyster Bay ont retiré de l'eau, la moitié inférieure d'un corps humain. Cette épave a été placée sur de la glace dans une caisse et déposée sous bonne garde à l'endroit dit Lewis' Wharf. Le bruit de la découverte s'étant aussitôt répandu, les curieux sont arrivés en foule, et ces tristes débris ont été reconnus, au goudron et aux plumes qui les recouvraient encore, ainsi qu'à une chaîne de montre trouvée dans la poche du pantalon, pour la dépouille mortelle du malheureux poète. Dès que cette constatation d'identité a été connue, les amis de MM. Sammis et Banks sont accourus en force d'Huntington, avec l'intention, à ce qu'on présume, de s'emparer de ces débris humains et de les faire disparaître. Mais, en présence du nombre et de l'attitude résolue des gardes, ils n'ont pas essayé d'exécuter le projet qu'on leur prête.

Le docteur Banks est actuellement dans le Connecticut. On dit que, lorsqu'il a appris la découverte des restes de Kelsey, il a été subitement frappé d'aliénation mentale, et qu'on est obligé de le surveiller constamment pour l'empêcher d'attenter à ses jours.

Quant à Royal Sammis, qui est aujourd'hui le mari de miss Julia Smith, car il l'avait épousée peu de temps après la mystérieuse disparition de son premier adorateur, il n'était pas à Huntington lorsque le corps de son ancien rival a été retiré de l'eau, et l'on assure qu'il s'est embarqué pour l'Europe, fait qui crée une grande indignation parmi les amis de Kelsey, car, disent-ils, il était facile aux autorités d'empêcher ce départ.

LE CHOLÉRA AUX ÉTATS-UNIS.—Le nombre des décès à Saint-Louis dans le cours de la semaine passée a été de deux cents quatre, dont quatre causés par le choléra asiatique, seize par le choléra morbus et vingt-un par le choléra infantum.

Depuis l'apparition du choléra à Lancaster (Kentucky), vingt-sept personnes ont succombé à cette maladie. Une soixantaine de familles blanches, et un nombre plus considérable encore de gens de couleur, ont émigré.

## MORT DE RATAZZI.

Voici ce que raconte un correspondant du *Journal de Florence*, à propos de la mort de Rattazzi :

"Le 4 mai, la veille de la mort de Rattazzi, le R. P. François da Villafranca, vaquant aux occupations de sa charge, présidait aux examens pour l'admission à la prêtrise. Le nombre des candidats exigea que l'interrogatoire se prolongeât ce jour-là d'une heure. Cependant une lettre de madame Rattazzi était arrivée au couvent des Capucins, à l'adresse du P. da Villafranca, le priant de se rendre sans retard à Frosinone, où M. Rattazzi avait besoin de son ministère.

"Relevons ici pour mémoire que madame Rattazzi avait eu occasion de connaître le religieux l'année dernière, alors que, étant tombée dangereusement malade, elle le fit appeler à son chevet. Depuis cette époque, madame Rattazzi s'était beaucoup moins mêlée de politique que par le passé, et son mari s'était laissé induire à recevoir quelquefois chez lui l'humble religieux de St.-François. Bref, ces antécédents faisaient espérer que le moribond accueillerait à sa dernière heure le ministère de celui qu'il avait reçu avec déférence pendant sa vie, mais Dieu en avait disposé autrement.

"De retour au couvent, le P. da Villafranca trouva la lettre de madame Rattazzi et comprit qu'il n'y avait point de temps à perdre. Il se rend aussitôt chez Son Em. le cardinal Panebianco, grand pénitencier, pour obtenir les pouvoirs nécessaires, au cas où il aurait pu induire M. Rattazzi à se confesser ; il rédige, avec l'approbation du cardinal, une rétractation devant être signée par le malade, et se rend à la gare pour prendre le train de Frosinone. Le Père arriva une minute trop tard ; la locomotive donnait le signal du départ.

"Ce ne fut que par le train de 11 heures du soir que le religieux put se rendre à Frosinone. Accueilli à la Villa Ricci par madame Rattazzi, il allait être introduit dans la chambre du moribond, lorsqu'on annonça l'arrivée de trois médecins qui venaient tenir une consultation. La dame pria le religieux d'attendre jusqu'après la consultation. Malheureusement il se trouvait là un libre penseur, certain Orsini, frère du fameux conspirateur de ce nom, lequel avait veillé jour et nuit au chevet de Rattazzi se chargeant à lui seul de répondre aux demandes de nouvelles, et d'introduire les visiteurs. Cet ami du mourant ayant aperçu le religieux dans la salle d'attente, lui fit entendre qu'il ne pourrait être admis à visiter le malade, et le congédia dans des termes tout autres que courtois, malgré les instances et les protestations du religieux.

"Cependant madame Rattazzi, alarmée des décisions des médecins, manda qu'on introduise aussitôt le P. da Villafranca ; et, ayant appris qu'il avait quitté la maison, elle envoya des domestiques à sa recherche ; le religieux retourne à la villa Ricci. C'était trop tard. Rattazzi était agonisant ; un quart d'heure après il paraissait au tribunal de Dieu.

"En présence de cette triste mort, la *Riforma* seule, organe de feu le député d'Alexandrie, assume le soin de rassurer les cléricaux : "Soyez tranquilles, messieurs, nous dit-elle, car pour se présenter au seuil du paradis, il vaut mieux avoir avec soi les armes de tout un peuple que les prières menteuses des ennemis de la patrie !!!"

Je pense, moi, qu'un *de profundis* de Pie IX. profiterait plus au pauvre défunt que ce blasphème. Puisse ce formidable exemple ouvrir les yeux à tant d'insensés que la révolution a entraînés dans ses repaires pour les faire mourir dans le désespoir, après les avoir fait vivre dans la prévarication !

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit la Diphthérie. Faites usage du Liquide Rhumatique de Jacobs.

## DES BANDITS DÉTERMINÉS.

Le soir du 20 août, le conducteur d'un train sur la ligne du Missouri Pacific Railroad aperçut des obstructions placées sur les rails, à quatre milles de Holden, et fut obligé d'arrêter pour éviter un déraillement. La voie fut bientôt déblayée, mais pendant l'arrêt une dizaine d'individus de mauvaise mine étaient entrés dans un des wagons. Le train s'étant mis route, le conducteur alla réclamer le prix de leurs places aux nouveaux-venus, qui exhibèrent chacun deux revolvers en disant qu'ils étaient membres d'un comité de vigilance à la recherche de voleurs de chevaux, et qu'ils entendaient en conséquence, non seulement ne pas payer les places, mais encore fouiller tous les passagers pour voir s'il n'y avait pas de voleurs parmi eux. Le conducteur voyant alors à qui il avait affaire passa dans un autre wagon plein de voyageurs, leur apprit en quatre mots qu'une dizaine de bandits s'étaient introduits dans le train, mais ajouta que s'il y avait quelques voyageurs qui fussent armés et disposés à le soutenir, les brigands n'auraient pas la proie facile sur laquelle ils comptaient. A cet appel quinze voyageurs se levèrent, et sortant chacun un pistolet, se rangèrent autour du conducteur, pendant que les femmes et les enfants couraient en toute hâte dans d'autres wagons pour ne pas se trouver entre deux feux.

L'attitude résolue des voyageurs parut calmer considérablement les soi-disant vigilants, qui rengainèrent leurs pistolets et se mirent à tenir conseil entre eux. Leurs pourparlers n'étaient pas achevés que le train atteignait la station d'Holden et s'y arrêtait. Là, le conducteur enjoignit aux brigands de sortir, ce qu'ils firent, suivis par les voyageurs qui n'ignoraient pas que, sans cette précaution, ces malfaiteurs auraient criblé tous les wagons de balles. Tout en s'éloignant à petits pas, les brigands accablaient les passagers d'insultes, les traitant de lâches, de voleurs, etc. L'un d'eux plus enragé que les autres, fit même volte-face et porta la main à la poche pour prendre son revolver ; mais un coup de feu l'étendit raide mort. Ses compagnons firent alors mine de vouloir le venger, mais les voyageurs les récompensèrent de cette bonne intention par une grêle de balles et un second bandit tomba mort. Les autres se décidèrent alors à partir sérieusement, et les passagers reprurent leurs pla-

ces dans le train, qui fila à toute vapeur sur Independence.

On lit dans le *Caucasian* de Lexington (Missouri) :

Les bandits qui ont fait dérailler et dévalisé, il y a quelque temps, un train de chemin de fer, *Chicago and Rock Island*, ont été vus ces jours derniers dans le pays et y sont peut-être encore. Un beau matin de la semaine passée, le shérif Young s'est trouvé dans leur voisinage. La position n'était pas enviable, car il n'avait ni armes, ni chevaux, ni hommes, tandis qu'ils étaient bien montés et bien armés. Il y a tout lieu de croire que ce sont ces mêmes hommes qui ont volé la "fair" de Kansas City, la banque de Ste. Geneviève, la banque Gallatin, la banque Liberty, la banque de Paris (Kentucky), enfin une banque de notre ville, sans parler d'une douzaine d'autres vols audacieux commis sur d'autres points. Ils appartiennent évidemment à une bande de brigands qui opèrent dans notre Etat. Leurs noms sont connus des autorités. Mais comme ils ont des amis qui font pour eux office d'espions et qui les tiennent au courant de tout ce qui peut être projeté contre eux, leur capture sera une entreprise hasardeuse et excessivement difficile. Bien armés et montés sur les meilleurs chevaux qu'il y ait dans le pays, il semble que leur capture ne puisse être opérée que par la trahison d'un des leurs.

## MEMORIAL NECROLOGIQUE.

M. Henri Duclos naquit à Laprairie, le 6 avril 1840. Résidant à Montréal depuis assez longtemps, il avait toujours conservé pour le village qui l'avait vu naître l'attachement de tout cœur généreux. Cette année surtout, au retour des beaux jours, un charme plus grand, un instinct plus fort semblait l'y entraîner. Il attendait avec anxiété le moment où sa famille partirait pour aller y passer la belle saison et s'y promettait toute la jouissance d'un repos nécessaire après les fatigues, tout le bonheur de se retrouver au milieu d'anciens amis. Mais Dieu ne dispose pas toujours comme nous, et l'homme trouve souvent sa mort, là même, où, il avait espéré trouver la force et la vie. C'était pour mourir que M. H. Duclos revenait aux lieux de sa première enfance. D'une constitution déjà faible, il fut souvent malade cet été. Mardi, une forte crise l'affaiblit extrêmement, et, dans la nuit de mercredi, il expira à l'âge de 33 ans, après avoir serré la main de ses parents et amis, qui s'étaient tous rendus auprès de lui, pour recevoir avec son dernier soupir l'expression de son dernier adieu.

Il n'est plus, quoique l'affection ait pu en douter quelque temps, à cause du calme avec lequel il s'est éteint et de la conservation parfaite de ses traits. Il n'est plus, mais le souvenir des belles qualités de son cœur restera éternellement gravé dans l'âme de ses amis et de tous ceux qui l'ont connu. Il n'est plus, mais sa mort édifiante et si éminemment chrétienne doit sécher les pleurs de sa famille, car son dernier accent, son dernier soupir fut pour le Dieu, dont sa main pressait l'image sur sa bouche avec tant d'espoir et d'amour.

Laprairie, 1er Septembre, 1873.

F. J. B.

## FAITS DIVERS.

LA MAISON EGALITÉ.—C'est à partir de 1792 que le duc d'Orléans prit légalement le nom d'Egalité, pour lui et pour sa postérité. Voici la teneur de l'acte du conseil-général de la Commune de Paris, qui sur sa demande, accorda ce nom à l'ancienne maison d'Orléans.

Sur la demande de Louis-Philippe-Joseph, prince français, le conseil-général arrête : 1. Louis-Philippe-Joseph et SA POSTÉRITÉ porteront désormais pour nom de famille EGALITÉ ; 2. Le jardin connu jusqu'à présent sous le nom de Palais-Royal s'appellera désormais Jardin de la Révolution.

LE MEURTRE DE PNUFS.—On vient d'apprendre à Québec que Dogherty, accusé du meurtre du matelot suédois Hans Pnufs, en mai 1872, vient d'être découvert dans une ville du Sud des Etats-Unis. Dogherty, après avoir commis le meurtre à bord du navire ancré devant la ville, s'est tenu caché pendant quelques semaines au cap Blanc. Il se rendit ensuite à Jacques-Cartier, et y demeura pendant que les détectives s'y trouvaient aussi à sa poursuite.

Il alla ensuite jusqu'à Portneuf et réussit à éluder toutes les poursuites des détectives. Il y a deux mois, on le vit à Island Pond et ensuite à Rouse's Point.

Il y a une récompense de \$1,000 d'offerte pour son arrestation.

Le 46e régiment de ligne est le régiment auquel appartenait La Tour d'Auvergne lorsqu'il fut tué, sur les bords du Danube, d'un coup de lance au cœur.

Longtemps il fut de règle au régiment, lors de l'appel, d'appeler le nom de La Tour d'Auvergne. Alors le plus ancien sergent s'avancait de deux pas et répondait en saluant : "Mort au champ d'honneur !"

Cette belle tradition s'était perdue.

Le Colonel du 46e vient de la rétablir dans un ordre du jour en date du 3 août.

Dorénavant, chaque jour, à l'appel de onze heures, le modeste héros sera salué dans la forme que nous venons de dire.

LE TESTAMENT DU DUC DE BRUNSWICK.—Le fameux duc de Brunswick, particulièrement connu de tout Paris par son originalité et surtout par ses diamants, a laissé un testament très développé :

En voici les principales dispositions :  
Mon corps doit être examiné par cinq médecins pour constater si je n'ai pas été empoisonné, puis embaumé ou pétrifié. Mes funérailles seront conduites d'une façon sou-

veraine. Mon corps sera déposé dans un mausolée exécuté d'après le modèle du tombeau de Scaligeri à Vérone, avec une statue équestre, ainsi que les statues de mon père et de mon grand-père, exécutées en bronze et en marbre.

On ignore complètement la fortune réelle du duc. On évalue cependant à environ 25 millions la partie de sa fortune sise à Genève.

LES CARLISTES.—D'après les documents officiels que le gouvernement de Madrid possède, les Carlistes ont sous les armes dans les quatre provinces du Nord et en Catalogne : 26,000 fantassins, 450 cavaliers et 17 canons dont 10 enlevés aux troupes républicaines et 7 importés par mer. Don Carlos a divisé la partie de ces troupes qui opère dans les provinces Basques et en Navarre, en trois corps. L'un, sous le commandement d'Elio, est de 5,000 hommes. C'est lui qui protège le quartier royal. Dorregaray commande 2,000 hommes en Navarre. Velario opère en Biscaye avec 7,000 hommes.

Les 5,000 hommes d'Elio et les 2,000 de Dorregaray, se sont portés vers Estella, ville importante de la Navarre, que défend le général en chef de l'armée républicaine du Nord, Sanchez Bregua.

15,000 paysans, à peu près, ont été enlevés par les Carlistes à la suite de la levée en masse qu'il décrétèrent dernièrement, menaçant des peines les plus sévères les jeunes gens qui chercheraient à s'y soustraire. Ces recrues ont été dirigées vers le camp retranché de Pena-Plata où on les instruit avec des bâtons en attendant qu'on puisse les armer de fusils.

Ces armes, les Carlistes ne se les procureront désormais que très difficilement, car les croiseurs républicains ne quittent plus la côte. C'est un de ces croiseurs, le "Buena Ventura," qui a arrêté ces jours derniers le vapeur anglais "Deerhound," près du cap de la Higuera, et a conduit ce navire à Saint-Sébastien.

On sait que la cargaison du "Deerhound" consistait en 1,750 fusils et 104,000 cartouches, mais ce qui n'a pas été dit, c'est que ces armes étaient un don fait à don Carlos par les catholiques anglais.

MEURTRE.—Un jeune homme de 26 ans, Richard O'Connor, employé de la compagnie du chemin de fer Lackawanna et Baltimore, était allé vendredi à Pittston (Pennsylvanie), pour faire des emplettes en vue de son mariage qui devait avoir lieu le lendemain. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Samedi matin, O'Connor a été trouvé baigné dans son sang, à un demi mille du village de Wyoming. Il avait été attaqué par des malfaiteurs, qui, en coupant les poches de son pantalon avec un couteau, pour prendre son porte-monnaie, lui avaient fait une profonde blessure dans l'aîne. En outre il avait le crâne fracturé en plusieurs endroits. Il est inutile d'ajouter que sa montre et une somme de \$300 qu'il avait prise sur lui pour ses achats de noces avaient disparu. Aux derniers avis, O'Connor était encore en vie, mais sa mort était attendue d'un moment à l'autre.

## NOS GRAVURES.

## LA COMMISSION.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs les membres de la Commission, à l'exception du Juge Gowan. Celui-ci est Juge du Comté de Simcoe, dans le Haut-Canada depuis 1843. Il fut autrefois en société avec l'honorable Solliciteur-Général James Small. Il a été choisi à différentes époques par le gouvernement pour remplir certains devoirs judiciaires.

## LE FEU À LA MANUFACTURE DE M. DRUM.

Nous avons déjà raconté l'incendie qui a détruit cette importante manufacture de meubles. Un moment on crut que cet incendie allait se propager et faire éprouver à Québec l'un de ces désastres qui l'ont si souvent ravagé, et il fut même question de faire venir du secours de Montréal.

Heureusement que les efforts de la brigade du feu, des hommes de la batterie et des marins de la frégate française "D'Estaing" réussirent à éteindre le feu.

## LE "OHICORA" ET LE "FRANCES SMITH."

Ce sont les deux plus beaux et les meilleurs steamers qui font le service sur le lac Supérieur ; ils voyagent de Collingwood à la Baie du Tonnerre. Rien de plus beau que le spectacle qui s'offre aux regards du touriste qui fait ce trajet.

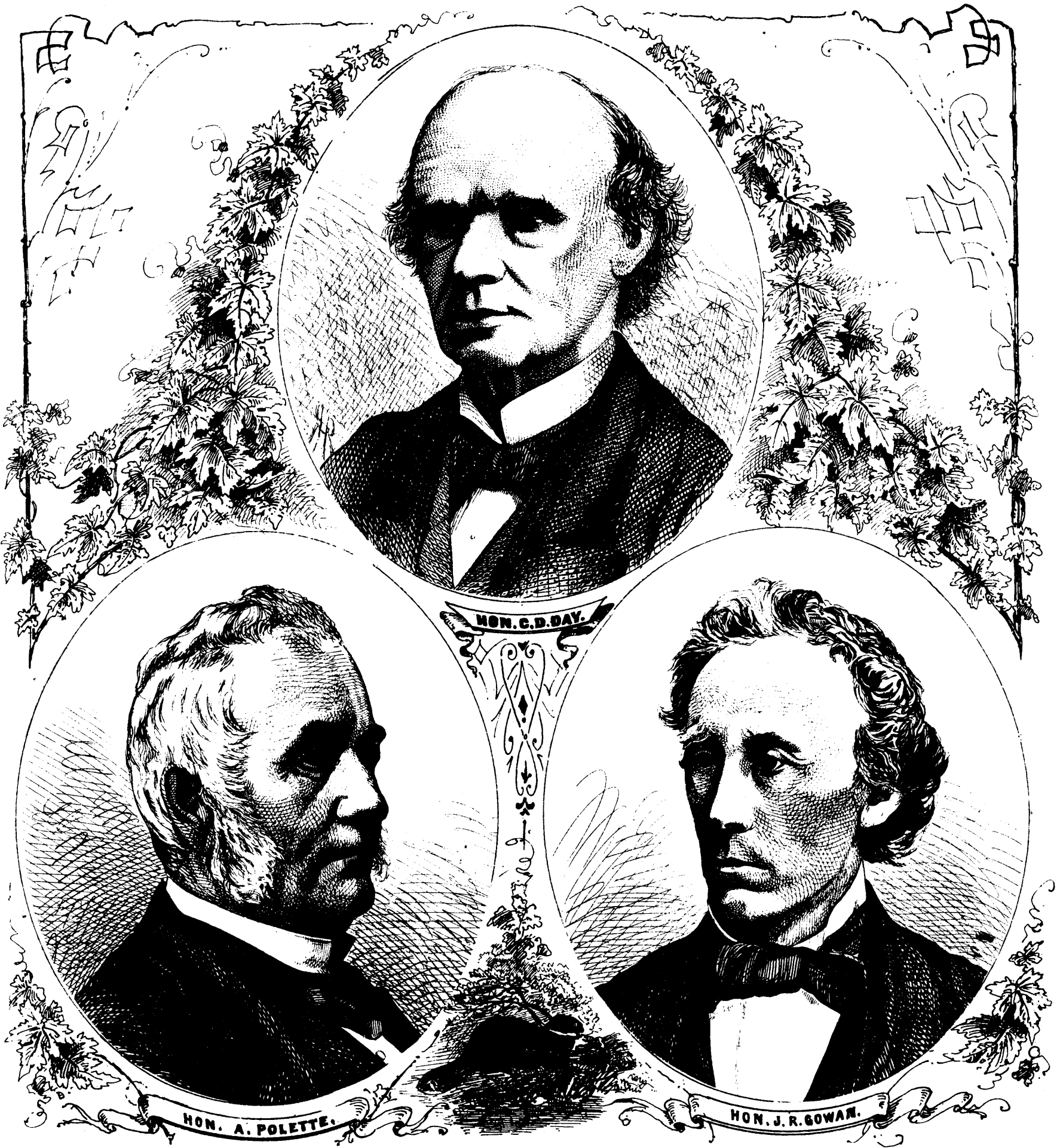
## CROQUIS DANS LE NORD-OUEST.

Pêches au saumon.—On sait que le moyen employé par les Indiens pour pêcher le saumon ne diffère pas essentiellement de celui employé par certains pêcheurs ici. Ils enfoncent dans la rivière des espèces de paniers de quinze pieds de profondeur sur six de circonférence ; de chaque côté de ces paniers des dames en lattes s'étendent jusqu'au rivage, en sorte que la rivière se trouve complètement barrée.

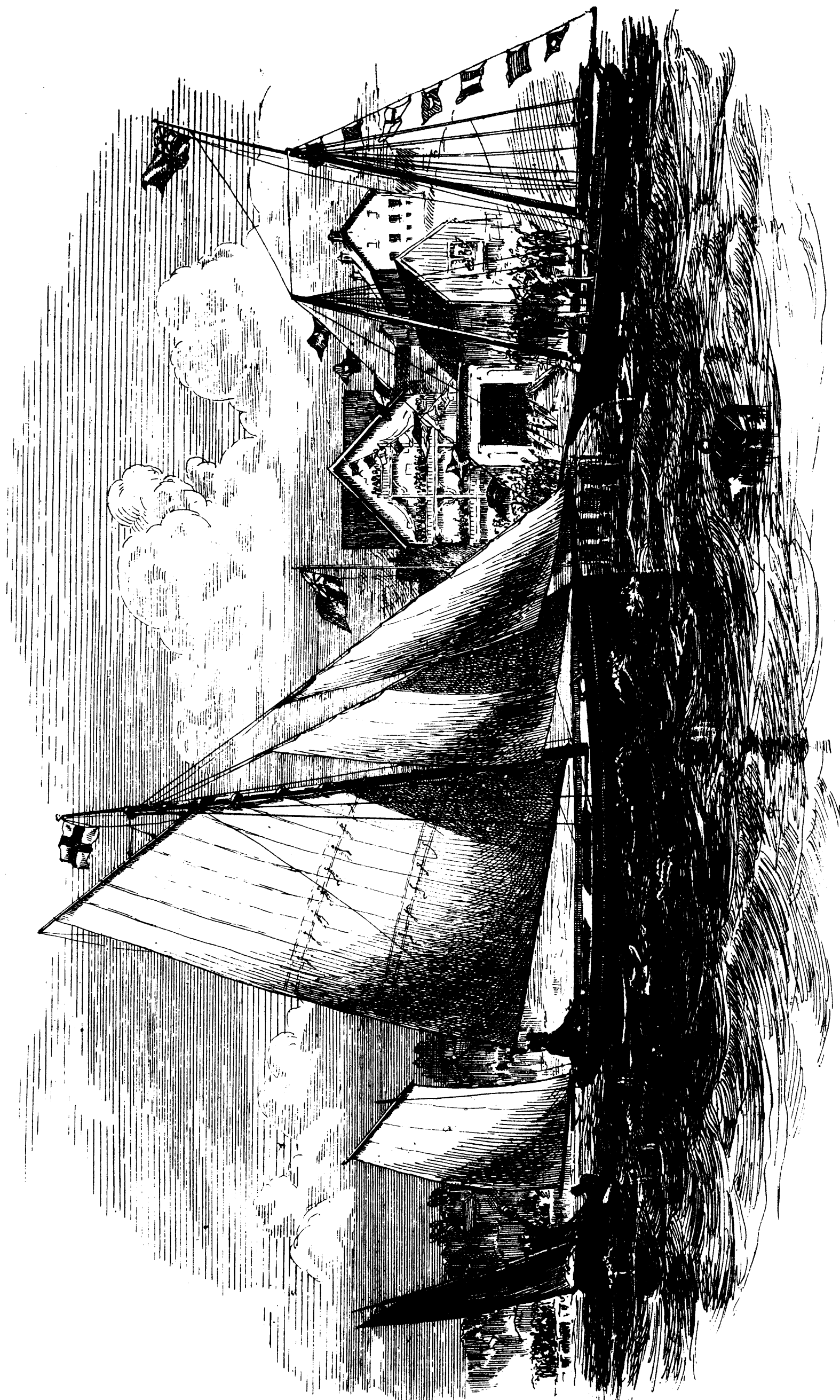
Tombeaux Indiens.—Ces tombeaux ne sont autre chose que des canots qu'on élève à une hauteur de six ou sept pieds au moyen de grosses pièces de bois. Ces canots sont enveloppés dans des couvertes et quelquefois protégés par un toit. Ces tombeaux sont ornés d'images et statuettes en terre.

## ARRIVÉE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL AU QUAI DU CLUB DE YACHT A HALIFAX.

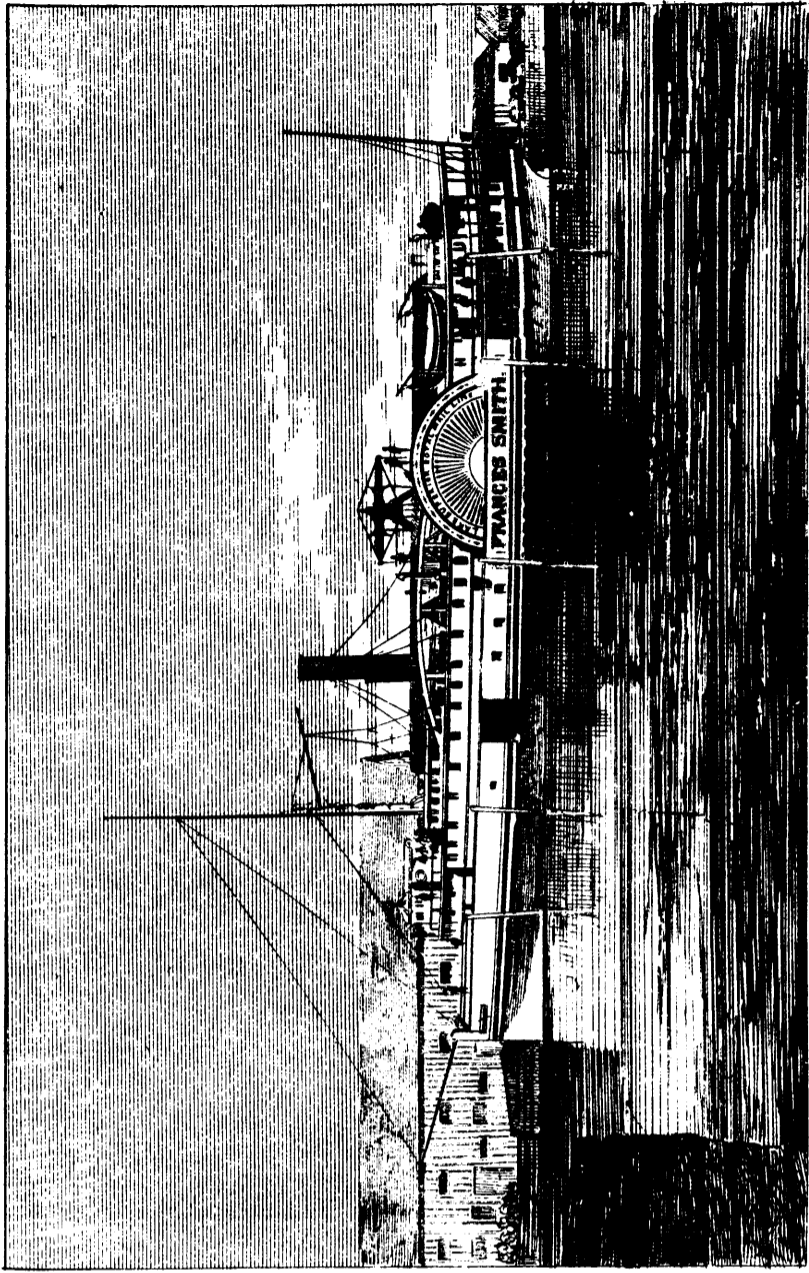
Les membres de ce club ont donné une fête nautique à Lord Dufferin qui, on le sait, a des goûts de marin très prononcés. On peut voir Son Excellence arrivant au quai du club dans un yacht au milieu des cris enthousiastes de la foule et des détonations des canons à bord des frégates du port.



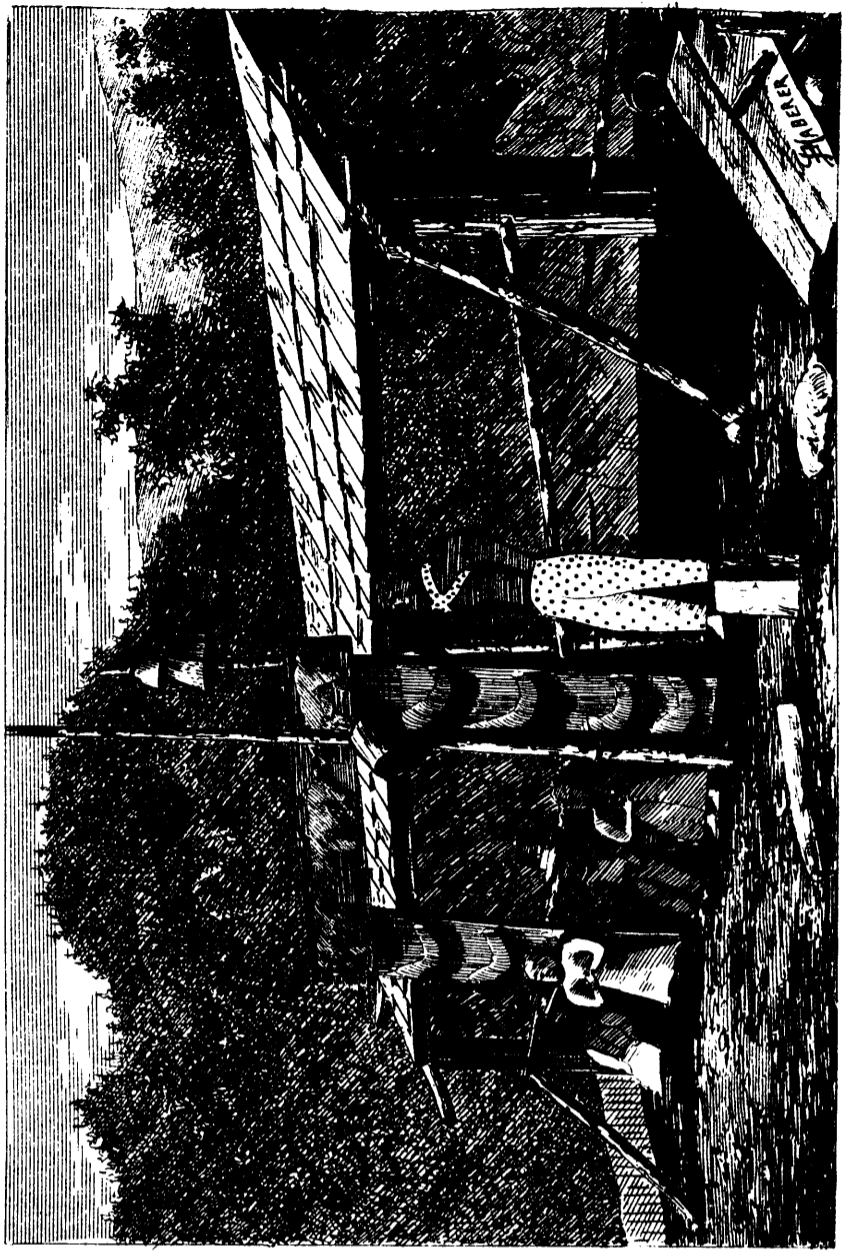
LA COMMISSION ROYALE.



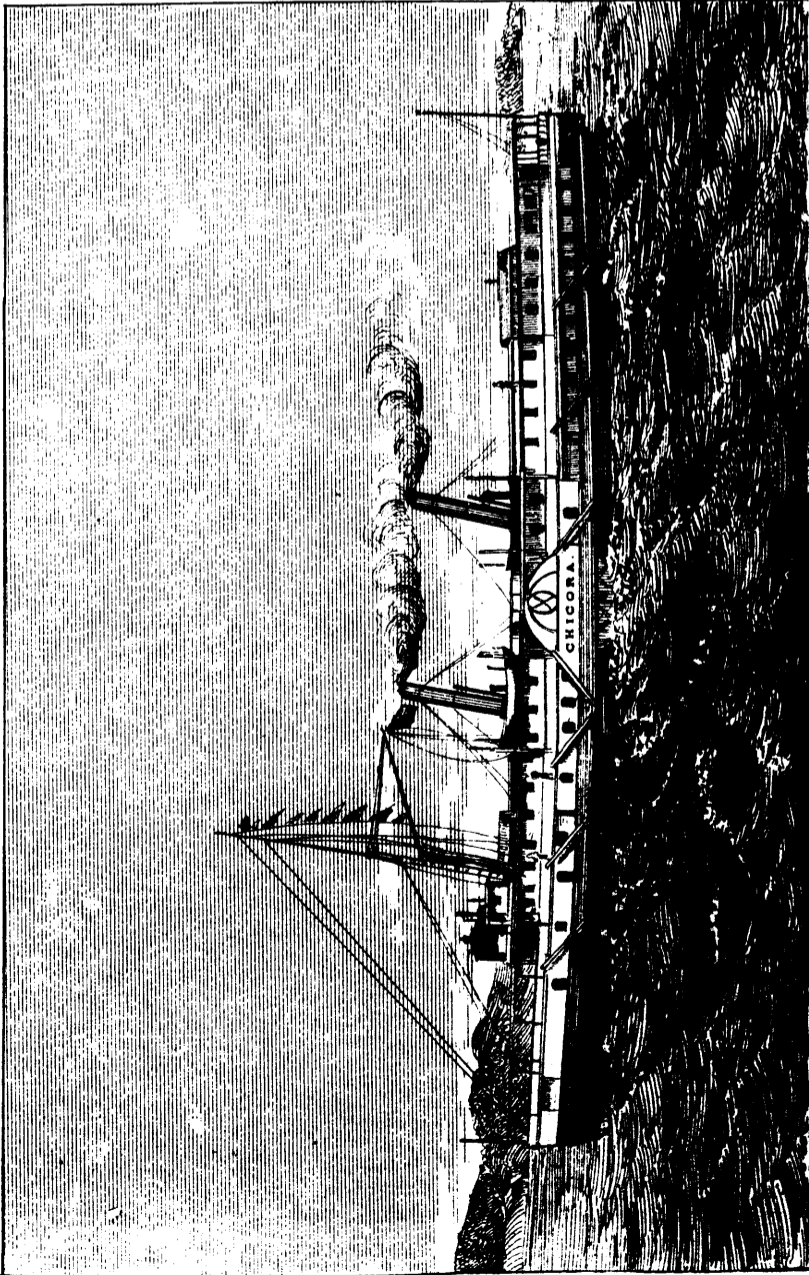
LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ARRIVANT AU QUAI À HALIFAX SEUL DANS SON YACHT.



LE VAPEUR "FRANCIS SMITH."



TOMBEAU INDIEN SUR LA ROUTE DU CARIBOU, COLOMBIE ANGLAISE



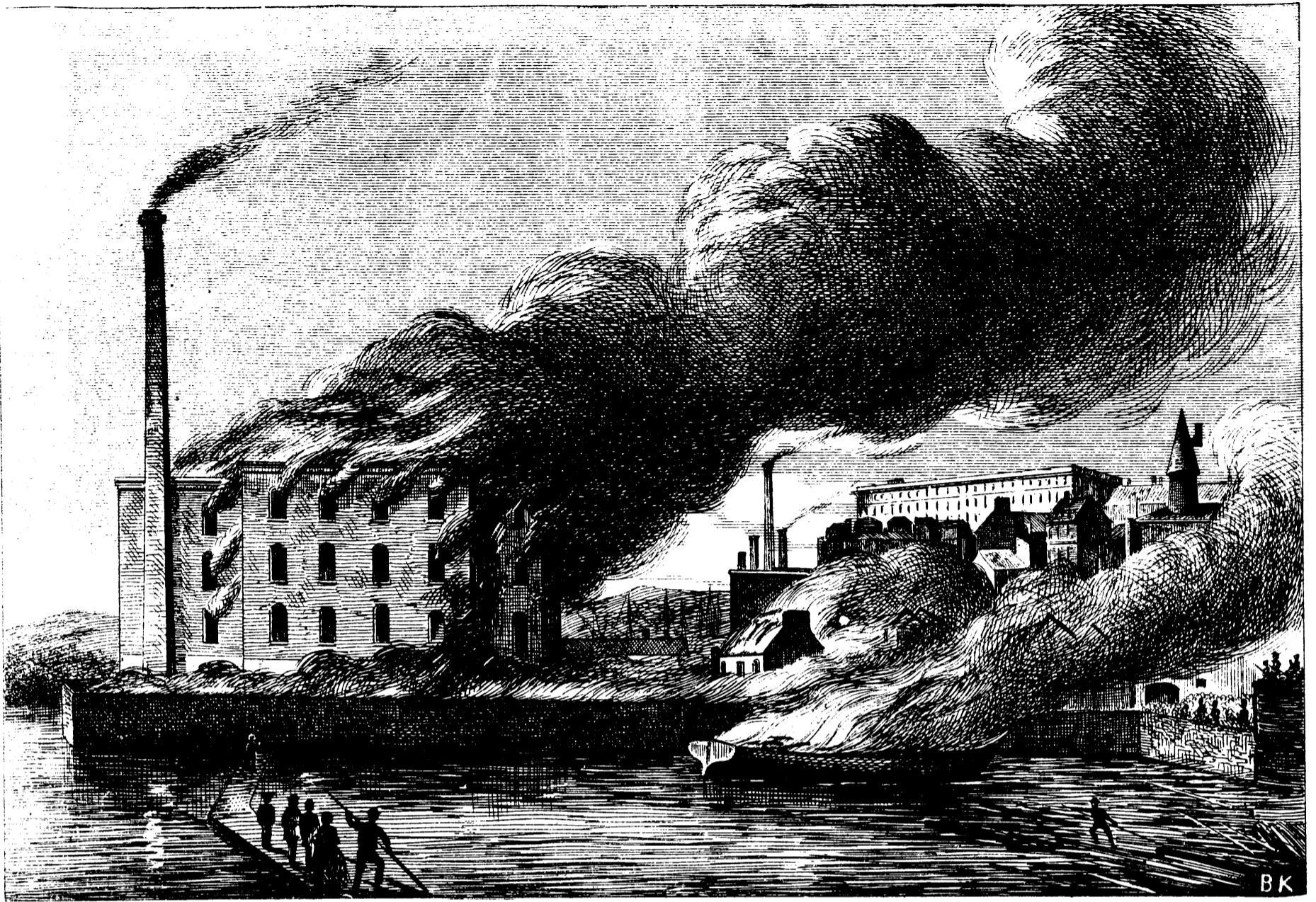
LE VAPEUR "CHICORA."



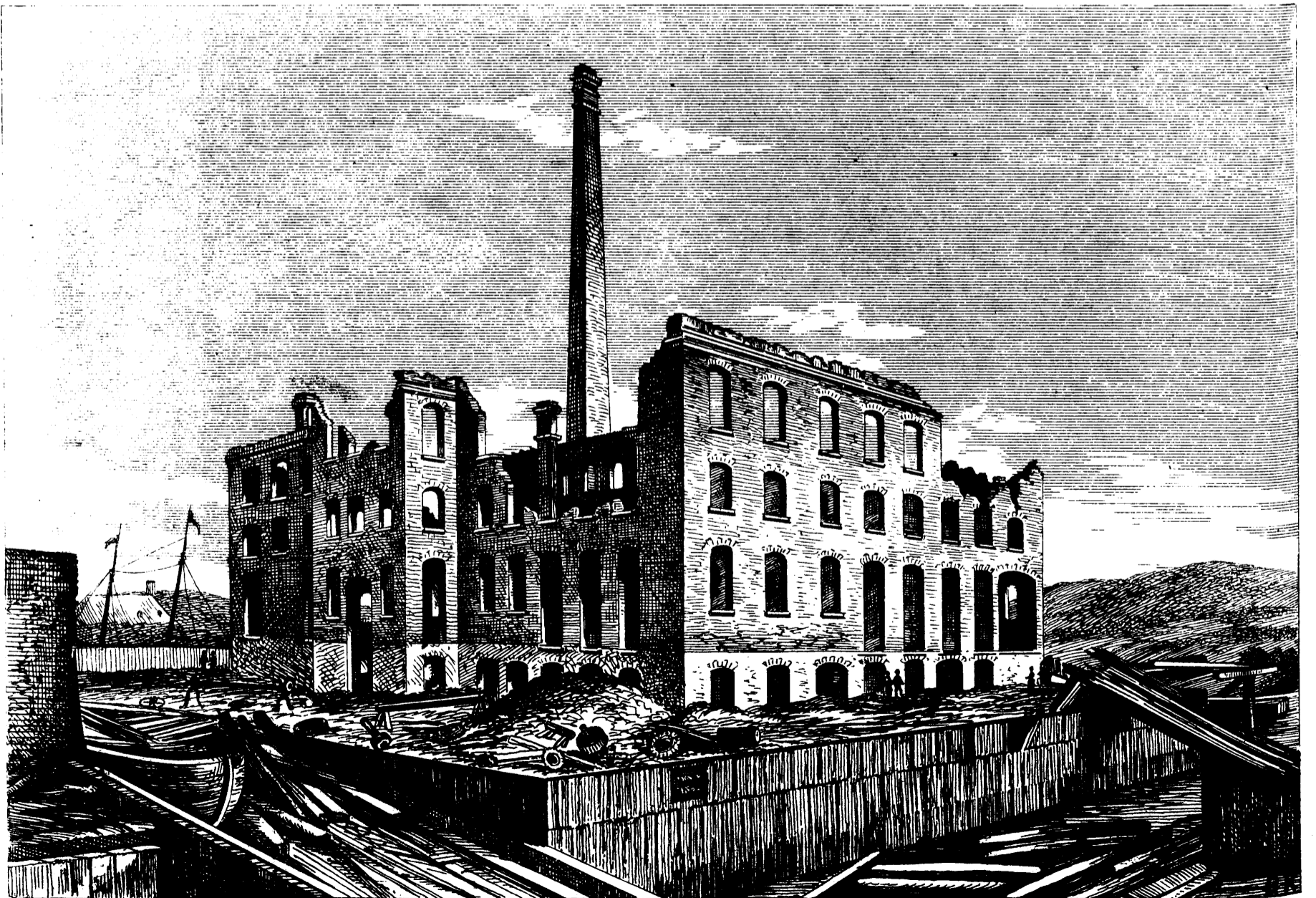
PÊCHES À SAURMOR, ÎLE DE VANCOUVER.

CROQUIS DANS LE NORD-OUEST.





INCENDIE DE LA MANUFACTURE DE DRUM, À QUÉBEC.



LES RUINES APRÈS LE FEU.

## A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Nous attirons l'attention de nos abonnés de la ville sur la notice intitulée "Notre Prime pour l'Année prochaine." Si quelques-uns n'ont pas encore réglé, nous les engageons à ne pas perdre de temps. Notre Agent Mons. E. Dorion les visitera de nouveau ces jours-ci. Au 1er Octobre, ceux qui n'auraient pas encore payé, perdront leur droit à la Prime! Attention!

## NOTRE PRIME POUR L'ANNÉE PROCHAINE.

Nous nous préparons à imprimer la magnifique gravure dont une copie est destinée à nos bons abonnés de 1874. Cette gravure est la plus grande et la plus importante que nous ayons encore publiée. Le sujet est historique, et représente la puissance rendant hommage au génie, — un grand roi faisant honneur à un pauvre écrivain. Il y a un grand nombre de personnages dans le tableau, qui est aussi intéressant que soigneusement et artistement travaillé. Nous en donnerons une description complète dans un prochain numéro. En attendant, nous avertissons nos abonnés des villes et villages où la collection est faite par nos agents locaux, que ceux qui n'auront pas payé leurs arrérages, et leur abonnement pour le terme courant, d'ici au 1er Octobre, n'auront pas droit à la Prime. Ainsi, que ceux qui n'ont pas encore payé ce qu'ils nous doivent, se hâtent de donner à nos Agents, ou de nous envoyer directement la petite somme que nous leur réclamons. La gravure que nous leur promettons vaut au-delà de trois ans d'abonnement. Et cependant *L'Opinion Publique* est déjà à assez bon marché à trois dollars par année. Bien des personnes sourient quand nous disons qu'une de ces gravures vaut trois années d'abonnement, et se demandent comment nous avons le courage de leur conter de pareilles fables, puisqu'il est évident que nous ne donnerions pas pour trois piastres, un journal qui vaut toute cette somme, et de plus une gravure de dix ou douze dollars. Nous ne disons cependant que la pure vérité. Cette gravure ne peut s'acheter aujourd'hui nulle part à moins de QUINZE DOLLARS. Elle est même très rare à ce prix. Mais par le procédé économique que nous employons, (et qu'il a fallu plusieurs années et des sommes fabuleuses pour perfectionner) nous reproduisons et multiplions ce chef-d'œuvre à l'infini; de sorte que nous donnons à nos abonnés, sans qu'il leur en coûte un sou, une superbe gravure, qui vaut réellement une dizaine de dollars, et qui, si nous l'offrions en vente, réaliserait facilement cette somme chez les libraires de Montréal, de New-York et même de Paris et Londres.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 11 SEPTEMBRE, 1873.

JEAN PIQUE-FAUX.

Plus Jean Pique-faux écrit, plus il prouve qu'il n'est inspiré que par la malveillance, le désir de froisser ceux qu'il critique et de satisfaire les rancunes et petites vengeances de certaines petites gens. Ses portraits prouvent qu'il ne connaît pas ceux dont il parle, car il leur compose des visages avec des nez et des yeux qui appartiennent à d'autres et leur prête des idées et des sentiments qu'ils n'ont jamais eus.

Il aurait pu faire une bonne œuvre, car on a besoin dans le pays d'une critique honnête et indépendante, mais il paraît qu'il n'avait pas le cœur ni l'esprit assez haut placés pour cela. Tout s'expliquera, quand on connaîtra l'auteur ou les auteurs de ces caricatures. Ce qui choque le plus, c'est de les voir poser pour des hommes de religion et de principe, quand il est facile de distinguer les petits motifs qui les font agir. Ils espèrent blesser ceux qu'ils attaquent, c'est tout leur but, mais que valent leurs injures à côté des témoignages si nombreux et si flatteurs de gens honorables et intelligents?

Il y a un reproche que nous méritons, c'est d'avoir été trop conciliant quelquefois, lorsqu'il s'agissait de juger nos écrivains ou nos hommes politiques, d'avoir forcé la note même en faveur de quelques jeunes gens à qui nous pensions être utiles en les faisant connaître avantageusement. Dans un pays comme celui-ci où le talent est si peu récompensé, il nous semblait que la critique devait être de la plus grande bienveillance pour faire du bien.

Une fois ou deux des hommes de lettres ont été maltraités dans notre journal, mais cela s'est fait à l'insu de la rédaction régulière.

Nous savions que depuis plusieurs semaines Jean Pique-faux aiguillait ses griffes contre nous, depuis surtout que nous avons rendu hommage au talent poétique de M. Fréchette. On n'a pu nous pardonner cela dans un certain cercle tout imprégné de fiel et de jalousie. Nous

aurions pu calmer Jean Pique-faux si nous avions voulu, un peu d'encens aurait désarmé son courroux, mais nous n'avons voulu n'être que juste à son égard; nous avons même blessé l'orgueil effrayant qui le dévore; de là sa colère et ses plates injures: l'outre a crevé.

L. O. DAVID.

## CORRESPONDANCE.

A Messieurs les Rédacteurs de L'OPINION PUBLIQUE, Messieurs,

Beaucoup a été dit déjà sur l'émigration d'Européens au Canada. Longuement a été débattue, la question de savoir quels seraient les meilleurs moyens à employer pour décider les Européens à quitter leur pays natal pour venir s'établir dans la Puissance Canadienne.

Je n'ai pas la prétention de rien ajouter de neuf à tout ce qui s'est dit jusqu'aujourd'hui, aussi, n'est-ce qu'à titre de renseignement ou peut-être simplement de remarque que je me permets de vous envoyer ces quelques lignes. *Every little helps* dit le proverbe anglais, et, si peu que l'on puisse trouver dans mes paroles, ce sera toujours un tantième innocent que l'on pourra ajouter à cette fameuse boule de neige: *l'Emigration au Canada*.

Je laisserai de côté la question de l'encouragement offert aux immigrants; le gouvernement canadien sait parfaitement quels doivent être les avantages comparatifs auxquels doit pouvoir s'attendre l'émigrant, c'est-à-dire l'homme, qui quittant le lieu qui l'a vu naître, faisant vraisemblablement un éternel adieu à ses parents, à ses amis, à son clocher, se nourrit, à juste titre, de l'espoir d'une existence honorable dans le pays lointain qu'il va adopter comme sa seconde patrie dont il va défendre les institutions.

Mais un point bien essentiel que l'on ne doit pas perdre de vue, c'est que la proximité des Etats-Unis fera toujours une concurrence sérieuse au Canada; ce point est important et devrait déterminer le gouvernement canadien à ne pas vouer le système de l'immigration à la stérilité dont il semble menacé, par les avantages supérieurs dont jouissent les immigrants aux Etats voisins.

Je sais, messieurs, que ma voix est bien faible, et que j'ai bien peu de chance d'être pris au sérieux; mais, cela ne m'empêchera pas d'énoncer (pendant que j'y suis), que, tant que l'émigrant n'aura pas une parfaite sécurité d'existence, tant qu'il n'aura pas des avantages, *égaux* dans un sens, *supérieurs* dans un autre, à ceux que lui offrent les Etats-Unis, le Canada ne profitera que très-peu de l'émigration des Européens au Nouveau Monde. A conditions égales, l'émigrant donnera toujours la préférence non-seulement au meilleur climat, mais au pays où son labeur reçoit la meilleure rémunération.

Ce sont donc des avantages supérieurs qu'il faut accorder à l'immigrant; c'est, à mon avis, le bon moyen de les décider à venir au Canada, et le *seul moyen de l'y retenir, une fois qu'il y est*.

Il reste maintenant la question du renoncement à sa patrie ou de l'expatriation; et ici, je parlerai surtout au point de vue des habitants de mon propre pays: la Belgique.

Il ne faut pas se le dissimuler, le belge est casanier; *l'esprit d'émigration lui fait défaut*. Or, il lui faudra toujours, non-seulement, des conditions inductives qui lui présentent un grand attrait, mais des paroles persuasives, convaincantes, propres à élever ses aspirations, soit pour lui-même, soit pour sa famille, au-dessus de l'affection de son modeste foyer domestique, tel qu'il le possède aujourd'hui.

On a cru, jusqu'ici, qu'il suffisait d'envoyer un agent qui pût en même temps s'occuper d'autres pays limitrophes; là est l'erreur! En tant qu'il s'agit de la Belgique, il faut un agent spécial pour ce pays; il faut que cet agent soit belge, né et élevé dans le pays, connaissant les mœurs et les langues française et flamande. Il ne faut pas, non plus, qu'il agisse entièrement de son propre chef, c'est-à-dire, qu'il se borne à communiquer directement avec les habitants; non, il faut, *et avant tout* qu'il s'entende avec les administrations communales et qu'il s'assure leur co-opération. A défaut de cette co-opération, le succès (tel qu'il faut l'entendre) est impossible. Il y a même plus: il faut aussi intéresser l'administration provinciale. Une fois ce dernier intérêt obtenu, les administrations communales seront toutes disposées à concourir à l'œuvre de l'agent.

Je le répète: point de salut, sans l'aide des autorités. Sans doute, on obtiendra quelques résultats, mais de si peu d'importance qu'on peut tout aussi bien les appeler résultats négatifs.

Il ne faut pas qu'on perde de vue que la Belgique est le pays le plus peuplé du monde, en tant qu'il a aujourd'hui 450 habitants par mille carré! La proportion de la Chine n'est que de la moitié de ce nombre!

Ce petit renseignement dit beaucoup, et il est facile de voir que la Belgique est réellement le seul pays qui puisse se passer d'un nombre *très-conséquent* de ses habitants.

Il est un autre point sur lequel on doit insister.

Le belge est frugal, industriel, paisible et peu enclin à la versatilité. Habitué à obéir aux lois de son propre pays, on peut s'attendre à le voir se soumettre aisément à celles d'un autre pays.

Peu accoutumé aux intrigues politiques, il pèsera bien ce qui est ou ce qui n'est pas de nature à promouvoir les intérêts de son pays adoptif, et les influences étrangères si séduisantes qu'elles puissent paraître, ne seront généralement pas de nature à sérieusement affecter sa détermination.

Il est bien reconnu aussi, (et cette réputation ne date pas d'hier), que le fermier, le cultivateur, le laboureur belge, l'homme des champs en un mot, s'il a un rival, n'a pas de supérieur.

De ce qui précède, on peut déduire que l'élément belge, de quelque manière qu'on l'envisage, est celui qui convient au Canada. Tout y est: *religion, mœurs, langage, industrie, etc.*

Des qualités que possède le belge dépend le développement rapide des ressources, et des ressources agricoles surtout, d'un pays.

La construction projetée du chemin de fer Pacifique, semble suggérer qu'une augmentation de labeur manuel soit nécessaire pour ne pas dire indispensable, et le moment paraît opportun d'appeler par des avantages sérieux, les travailleurs qui soient le mieux à même d'aider à la prospérité générale du Canada.

Un fait d'ailleurs qui semble, dans un temps peu éloigné, devoir être la conséquence naturelle d'une forte émigration, d'une émigration continue de laboureurs belges, c'est l'émigration d'industriels belges, qui aujourd'hui, sentant leurs efforts comparativement mal rétribués, chercheront un autre champ d'opération; et, amenant avec eux un nombre illimité d'habiles travailleurs, viendront planter leurs industries au Canada d'où ils auront reçu les rapports avantageux de leurs prédécesseurs.

En conclusion, les Belges, les Hollandais, les Allemands étant des peuples industriels et paisibles, dont l'esprit n'est point distrait par les couches inférieures ou vulgaires de l'élément politique, qui dérange tant l'égalité d'âme (soit-disant) de la politique des Etats-Unis d'Amérique, la Puissance serait récompensée mille fois, en favorisant efficacement la prompte immigration de ceux qui doivent concourir à rendre le Canada, l'un des pays les plus prospères et les plus florissants de la Terre.

En terminant, permettez-moi de dire que je serai toujours heureux de pouvoir aider à la réalisation du but vers lequel sont dirigés les efforts du gouvernement canadien.

Agréés, etc.,

HENRI WESTERLINCK.

Montréal, le 4 Septembre 1873.

## REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

La croisade royaliste s'effectue avec moins de facilité et moins de bonheur que la croisade religieuse. La fusion, qui paraît faite (du moins pour ce qui regarde les Princes,) a soulevé des tempêtes faciles à concevoir. Cette question qui se confond naturellement avec celle de l'avenir immédiat de la France, est complètement à l'ordre du jour. Les journaux ne parlent pas d'autre chose. Les feuilles monarchistes défendent courageusement leurs opinions, et les feuilles républicaines soutiennent non moins énergiquement les leurs. Il est certain que l'Assemblée va assumer le rôle de *constituante* à la prochaine session, et que le rétablissement de la monarchie sera mis au vote; chacun se prépare en conséquence. Il est difficile de prévoir, même d'une manière incertaine ce qui résultera de tout ce mouvement. Il est douteux que les monarchistes puissent être assez forts pour proclamer la monarchie et former la majorité nécessaire pour emporter le vote. D'abord, il n'est pas bien certain que les partis monarchiques aient *fusionné*. Les journaux parlent beaucoup de la fusion des Princes, mais pas du tout de celle des partis. On ignore absolument si les Orléanistes sont décidés à reconnaître le comte de Chambord, et de quel côté ont pu être faites les concessions nécessaires pour une telle entente. En outre, en supposant que les partisans du système royaliste soient d'accord, on ne doit pas oublier qu'ils ne peuvent pas compter les Bonapartistes, qui ont clairement déclaré leur manière de voir sur la restauration royale. Or, les Bonapartistes décident de la majorité. Ils feront certainement pencher la balance du côté qu'ils voudront lorsque le vote se prendra. *L'Univers* croit pouvoir trancher la question en disant que les partisans de l'empire ne voteront ni pour un parti ni pour l'autre, qu'ils ne feront que s'abstenir; ce qui permettrait aux monarchistes de conserver leur avantage.

*L'Univers* se trompe évidemment. Les déclarations faites par les organes bonapartistes, ne laissent aucun doute à ce sujet et démontrent que les partisans de l'empire ne se contenteront pas de jouer le rôle passif dont

parle M. Louis Veullot. L'Ordre et le Pays, ont affirmé en termes assez énergiques, que les bonapartistes s'uniraient aux républicains et voteraient avec l'opposition, plutôt que de permettre la restauration royale. Il semble donc plus logique de compter avec son hôte et de prendre les bonapartistes pour ce qu'ils sont de leur propre aveu.

Il est évident que les bonapartistes doivent préférer le maintien de la République et du *statu quo*, qui leur laissent une lueur d'espoir, à la monarchie qui ferait indéfiniment la perte de l'Empire. Dès lors, on ne voit pas comment la Droite dont la majorité est déjà si faible, même avec l'adhésion des bonapartistes pourra se passer de ces derniers et trouver le moyen de faire voter le rétablissement de la royauté. C'est là le grand problème, plein d'incertitude et de menace qui sera résolu à l'ouverture de la session, c'est-à-dire avant deux mois. Qui peut dire ce que réserve à la France cette date redoutable. Le moment décisif qui approche est aussi le moment périlleux.

Le paiement du dernier à-compte de l'indemnité de guerre a dû s'effectuer ces jours derniers. L'évacuation de Verdun, la dernière place qui restait encore occupée par les Prussiens, a dû commencer en même temps. A partir de ce jour la France est libre et délivrée de toute sujétion étrangère. La date de l'achèvement du paiement de l'indemnité coïncide avec celle de la chute de l'Empire et de la bataille de Sedan le 4 septembre 1870. En trois ans la France a fait cette guerre et s'en est relevée.

M. Thiers, à qui l'on doit ce rétablissement prodigieux, et sans exemple dans l'histoire comme les désastres qu'il a réparés, reçoit chaque jour le juste tribut d'hommages des départements qui doivent à sa sagesse et à son habileté de se voir délivrés sitôt de l'oppression prussienne. Des manifestations enthousiastes en faveur de l'ex-président ont lieu tous les jours dans toutes les parties de la France et jusqu'aux Etats-Unis, parmi la colonie française de New-York. Tous les hommes sincères et sans préjugés s'associeront à ce mouvement aussi juste qu'honorable. Sans M. Thiers ces trois années critiques ne se seraient pas écoulées aussi heureusement, et M. de Broglie lui-même, malgré toute son habileté et son adresse, n'aurait pu obtenir ce résultat qui fait l'honneur et la gloire de son auteur. Malheureusement, les passions et l'esprit de parti qui rendent tant d'hommes injustes, empêchent les gouvernants actuels, qui n'ont eu qu'à recueillir le fruit de ses travaux et de son génie, de rendre justice à cet homme d'état, que tous les Broglie et tous les Beulé du monde n'égalent jamais.

## ESPAGNE.

Le câble nous a donné peu de nouvelles des Carlistes pendant ces derniers temps. Il s'est livré peu de batailles, et les choses sont dans l'état où elles étaient il y a quinze jours. Ce qui est bien certain, c'est que Don Carlos n'a fait aucun progrès. Or, comme l'a dit avec justesse à ce propos un journal, en guerre civile, lorsqu'on n'avance pas on recule. Il serait regrettable que les Carlistes perdissent pied et renoncassent à leurs projets. Jamais occasion plus favorable n'a été offerte pour le rétablissement de la monarchie en Espagne, et, si Don Carlos laisse échapper celle-là, il peut être assuré qu'il ne retrouvera plus de sitôt la chance de conquérir son royaume. Il semble, pourtant, qu'il serait si facile, dans l'état d'impuissance et de désorganisation où se trouve le gouvernement républicain, à Madrid, de s'emparer de la capitale et de proclamer la monarchie, ou au moins de sortir de la Navarre, où les Carlistes semblent se perdre un peu.

Les insurgés de Carthagène tiennent bon. Ils ont jusqu'ici repoussé avec succès toutes les attaques des troupes du gouvernement. L'amiral Lobos, qui avait voulu les attaquer du côté de la mer, s'est vu obligé de reculer devant le feu des forts, qui l'a forcé de se tenir à une distance respectueuse de la ville. L'amiral, voyant l'inutilité de ses efforts a renoncé à l'attaque et s'est éloigné avec sa flotte du côté de terre. Au contraire, le général Campos a pu s'établir sans trop de difficultés autour de l'enceinte et il devra commencer bientôt à bombarder la ville rebelle. Les intransigeants seront bien forcés de céder. Ils le sentent eux-mêmes du reste, et, à l'instar de leurs modèles de Paris, ils ont annoncé leur détermination de mettre le feu à la ville avant de se rendre.

Ses socialistes de l'Andalousie viennent aussi de se révolter et de déclarer la guerre à la société. Ils se sont constitués en Etat particulier comme leurs émules de Carthagène. Voilà ainsi le gouvernement de Madrid placé entre trois insurrections, une au nord, une à l'est et une au sud.

Pauvre Espagne !

## ANGLETERRE.

Le cabinet Gladstone vient de se reconstituer une seconde fois. Le parlement sera convoqué dans le mois de novembre. Le *Globe* de Londres annonce que le gouvernement soumettra, dès l'ouverture de la session, un projet

de loi pour l'abolition de l'*income tax*. M. Gladstone espère parvenir par ce moyen à rétablir dans son ancien éclat sa popularité chancelante. Au cas où les Chambres refuseraient de se prêter à ses désirs et de sanctionner un changement aussi radical que le serait l'abolition de la taxe en question, le premier ministre se propose d'en appeler au peuple, qui ne saurait lui être défavorable à la réforme dont le ministère se fait ainsi le champion.

On serait peut-être porté à douter de l'exactitude de cette rumeur et à croire que M. Gladstone n'osera pas faire une telle démarche et recourir à un tel expédient. Cependant on devra se rappeler que M. Gladstone ne manque nullement de la hardiesse nécessaire en pareil cas. Il est vrai que l'*income tax* est aujourd'hui une institution solidement établie en Angleterre, mais M. Gladstone en a déjà renversé de plus fortes encore, la vente des grades dans l'armée, par exemple.

A. GELINAS.

## LA COMMISSION ROYALE.

La commission royale d'enquête s'est réunie jeudi dernier, à Ottawa, bâtiesse du Parlement, dans la chambre du comité des chemins de fer. Il y avait une centaine de personnes présentes y compris Sir John A. Macdonald et les autres ministres qui se trouvaient à Ottawa.

Après la lecture de la commission royale, le nom de l'Hon. M. L. S. Huntington fut appelé comme témoin; mais il ne comparut pas et l'Hon. M. Starnes fut aussitôt entendu.

Après avoir été assermenté, il produisit, à la demande du président, le paquet de documents qui avait été remis entre ses mains par Sir Hugh Allan et M. G. W. McMullen. Il consentit à ce qu'il fut ouvert pourvu que Sir Hugh y consentit légalement.

L'Hon. M. Abbott produisit une autorisation de Sir Hugh, avec cette réserve "qu'il s'objectait à la publication ou à l'usage de tout document qui ne pourrait être cité légalement et judiciairement dans la cause."

Il paraît que le paquet contenait trois enveloppes, dont l'une est adressée à Sir Hugh Allan, la seconde à M. Starnes lui-même et la troisième à M. McMullen. Ce consentement de Sir Hugh et de M. Starnes étant donné, celui-ci dit qu'il n'avait aucune objection en ce qui regarde l'ouverture de l'enveloppe de McMullen.

M. Starnes déclara qu'il n'avait aucune connaissance personnelle des négociations qui ont eu lieu entre MM. Allan et McMullen.

Il a fait partie du comité de l'élection de Montréal-Est, en a été nommé trésorier; il sait que des souscriptions ont été faites; que Sir George lui a dit que Sir Hugh contribuerait libéralement; qu'il ne sait pas le montant exact fourni par celui-ci; que la somme entière qu'il a reçue s'élevait probablement à \$60,000 ou \$70,000; qu'elle fut déposée à la Banque Métropolitaine et payée par chèques payable au porteur.

Il se rappelle avoir signé quelques reçus. Celui qui a paru sur les journaux a été signé par inadvertance et il ne sait rien des lettres auxquelles il réfère comme venant de Sir G. E. Cartier.

Il paraît que l'argent souscrit a été employé en partie à faire les élections ailleurs qu'à Montréal.

Le second témoin fut Sir Francis Hincks qui, à la demande du président, fit au long l'histoire des négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement, Sir Hugh Allan et les Américains par l'entremise de M. McMullen.

Il dit qu'il n'avait eu connaissance d'aucune intention entre le gouvernement et Sir Hugh Allan d'après laquelle de grandes sommes d'argent auraient été données aux ministres et à leurs amis, à la condition que Sir Hugh Allan et ses amis obtiendraient le contrat. Il sait que de fortes sommes ont été souscrites pour les élections dernières et en particulier pour l'élection de Montréal-Est, et que Sir Hugh a été l'un des souscripteurs.

Le témoin suivant fut M. Andrew Allan qui déclara n'avoir jamais rien su des négociations du Pacifique que par les journaux.

Puis M. E. L. de Bellefeuille fut assermenté et dit qu'il ne savait rien des négociations de Sir Hugh avec McMullen et les Américains. Il sait que Sir Hugh a souscrit aux élections; mais il ignore le montant.

Question.—A qui cet argent a-t-il été payé ?  
(Objection faite par le témoin mais rejetée.)

Réponse.—Je n'ai eu connaissance que du paiement d'une somme d'argent et seulement d'une personne qui l'a reçue. C'est Louis Beaubien, M. P., pour Hochelaga. Elle lui a été payée pour ses fins électorales. Je n'ai eu connaissance d'aucune souscription à l'élection de M. Cartier et je ne faisais point partie du comité.

Question.—Savez-vous quelle somme a été payée à M. Beaubien pour son élection.

Réponse.—Il reçut de Sir Hugh Allan un chèque pour \$7,000. Il a été payé en septembre après les élections. C'était pour solder les frais d'élection, et M. Beaubien donna son billet.

Je ne sais pas si quelqu'argent a été avancé à la demande des ministres. Je crois avoir été le seul à demander à Sir Hugh d'aider M. Beaubien. Je n'ai pas de documents qui puissent jeter quelque lumière sur ces transactions.

M. de Bellefeuille dit que depuis trois ans, Sir Hugh est président et M. Beaubien vice-président de la Cie. du chemin de colonisation; ils sont de grands amis et c'est peut-être en considération de cette amitié que Sir Hugh lui a payé ses frais d'élection.

La liste des témoins assignés étant épuisée, l'enquête fut ajournée à vendredi midi.

Vendredi et samedi l'enquête fut continuée et les témoins suivants furent entendus: M. Victor Hudon, M. Beaubien, représentant du comté d'Hochelaga, Sir Francis Hincks, l'hon. M. Macpherson, et M. Bethune, de la Compagnie du Télégraphe de Montréal. M. Beaubien a

reconnu avoir eu un prêt d'argent de \$7,000 de Sir Hugh Allan aux dernières élections, mais il dit que ce prêt lui a été fait par amitié et à cause de leurs relations au sujet du Chemin de Colonisation du Nord. Il dit qu'une somme de \$1,000 a été prêtée par Sir Hugh à un autre candidat conservateur.

Les autres témoins ne prouvent rien de bien important. L'hon. M. Macpherson dit que les 17-20 des fonds pour le Pacifique devaient être fournis par les Américains, qu'il a refusé de faire partie de la Compagnie parce qu'elle renfermait trop d'Américains.

Les autres témoins ne disent rien d'important.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

Des nominations et promotions viennent d'être faites à la Douane de Québec.

M. Alfred Langevin succède à M. Balzavetti, et M. Wheeler à M. Langevin. M. E. Panet LaRue, notaire, est nommé assistant *Tide Surveyor*, et M. Henry Challoner, commis de bureau. M. Edward O'Brien devient préposé au débarquement à la place de M. Isidore Belleau qui passe gardien de l'entrepôt, M. Métivier prenant sa retraite. M. Huot, frère du maître de poste, obtient l'emploi rempli précédemment par O'Brien.

Notons pour mémoire que MM. J. B. Dion et L. Samson sont nommés à la charge de porte-clefs.

LA DERNIÈRE TEMPÊTE.—Une dépêche datée des Iles de la Magdeleine, le 29 août, dit ce qui suit:

Une violente tempête a sévi ici, le 27; 50 bâtiments américains et anglais, ont fait naufrage ici. Les matériaux pour le phare de Entry-Island sont supposés perdus dans la tempête.

Une autre dépêche datée de Charlottetown, I. P. E., le 30 août contient ce qui suit:

La tempête a été la plus destructive, pour la vie et la propriété, qu'on ait éprouvée depuis bien des années. Les récoltes sont à moitié détruites et la destruction des bateaux de pêche est sans précédent. Les désastres maritimes sont nombreux sur la côte nord et il y a eu de grandes pertes de vie. Six bâtiments se sont totalement perdus sur le côté nord, et les équipages de deux de ces bâtiments ont péri. Quatre goélettes de pêche américaines ont aussi fait naufrage et les équipages se sont tous noyés. On trouve à tout instant, sur le rivage, des cadavres, du matériel du naufrage, des fragments de quai, de pont et de bâtisse.

On lit dans un journal de Brantford, Haut-Canada:

Un individu s'est présenté devant le grand constable Ferrings, il y a quelque temps et dit qu'il avait des aveux importants à faire. Il déclara qu'il avait tué quelque temps auparavant un nommé Cringle qu'on croyait être mort naturellement, et qu'une femme l'avait aidé à commettre ce meurtre; qu'il avait voulu venger son père d'une injure que lui avait faite Cringle.

On rapporte qu'une effroyable tragédie a eu lieu dernièrement au village du Désert, sur la Gatineau. Il paraît que plusieurs Indiens, qui avaient assisté à des régates, au village, s'étaient enivrés outre mesure. L'un d'eux, nommé Thos. Kaponachim, devint furieux. Son père, qui était aussi sous l'influence de la boisson, lui commanda de faire la paix et de se retirer. Thomas refusa et le vieillard se mit à le frapper avec une rame. Le jeune homme renversa aussitôt son père et lui donna plusieurs coups sur la tête. Quand le vieillard fut relevé, il était mort. Un examen *post mortem* fut immédiatement fait et l'on constata que le sang avait reflué vers le cerveau. Malgré cela, le meurtrier resta en liberté deux jours avant qu'un mandat fut émané pour son arrestation. Quand il entendit parler que les officiers de la justice étaient à sa poursuite, il s'enfuit dans les bois et aux dernières nouvelles, il était encore au large.

## VARIÉTÉS.

La causticité de M. de Talleyrand n'épargnait pas ceux qui avaient le don de lui déplaire. Maret, duc de Bassano, était le premier entre ceux-ci, et cette inimitié faisait dire, un jour, à M. de Talleyrand:

—Je ne connais qu'une personne, plus bête que M. Maret.

—Laquelle donc ? lui demanda-t-on.

—C'est le duc de Bassano.

On conseillait à un père d'attendre que son fils fût plus sage pour le marier.

—Votre conseil, répondit-il, ne peut pas être suivi; car, si mon fils devient sage, il ne se mariera point.

On reprochait à une demoiselle de consentir à épouser un original.

—Je l'épouse, dit-elle, parce que j'espère qu'il sera bon mari par singularité.

Un habile médecin fut appelé auprès d'une malade imaginaire. Il l'interrogea; elle lui avoua qu'elle mangeait, buvait et dormait bien, et qu'elle avait tous les signes d'une santé parfaite.

—Eh bien, lui dit le médecin, laissez-moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela.

Une veuve jouait le désespoir et versait des torrents de larmes. Son laquais lui dit:

—Prenez garde, madame ! Dieu a appelé votre mari à lui; si vous résistez à sa volonté, pour vous punir, Dieu vous le rendra.

La veuve cessa de pleurer.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## DÉCÈS.

A St-Roch de Richelieu, le 29 août dernier, à l'âge de 77 ans, Joseph-Oscar-Rodrigue, enfant de M. J.-B. Paquette, marchand.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

## LE CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

Séparées par une infinie variété de canaux, ces îles de différente grandeur s'étendaient aussi loin que la vue pouvait porter. Elles formaient une continuelle succession de prairies couvertes de pruniers rouges et de fruits sauvages, et puis d'îlots ombragés par de grands arbres autour desquels des vignes s'enroulaient amoureusement. Ici un rocher noirâtre opposait au courant son front de pierre et sortait de l'eau sa tête limoneuse comme celle d'un amphibie. Tout à côté une petite île était à la surface de l'eau un parterre émaillé de fleurs les plus charmantes. Plus loin c'était comme une large table couverte de baies de toutes sortes : bleuets, framboises, mûres, groseilles rouges, blanches et bleues, au-dessus desquels se balançaient de petits arbres chargés de cerises, et de poires sauvages. Quelques-unes de ces îles étaient si rapprochées que les voyageurs passaient entre elles sous un berceau formé par la cime des arbres qui se tendait fraternellement la main au-dessus de l'eau bleue du fleuve.

Jetez sur tous ces feuillages les couleurs les plus vives que l'automne, ce grand artiste, ait sur sa palette, depuis le vert pâle et foncé, le jaune clair et brillant, jusqu'au rouge-feu ; peuplez ces mystérieuses retraites de castors et de loutres au riche pelage et qui fendent rapidement le fil de l'eau pour se sauver d'une île à l'autre ; embusquez derrière l'énorme pin sombre la tête curieuse d'un original qui regarde au moment de passer la flottille et bondit soudain au plus épais du fourré qu'il écarte d'un coup de sa ramure ; suspendez sur toutes ces branches d'arbres des nids d'oiseaux de toute espèce, et d'où s'échappe un concert de chants multiples qui se croisent et se mêlent au doux bruissement des feuilles, et vous aurez une vision de ce spectacle enchanteur qui ravissait même des captifs s'acheminant vers le poteau de mort.

Après une autre station faite à l'endroit où M. de Sorel devait, un an ou deux plus tard, rebâtir le fort de Richelieu élevé par M. de Montmagny en 1642 et alors abandonné, Griffe-d'Ours et ses guerriers quittèrent le fleuve pour s'engager dans la rivière des Iroquois ou Richelieu.

Au bout de deux jours de navigation, ils s'arrêtèrent au-dessous de rapides qu'il était impossible de remonter en canots. Les Sauvages cachèrent leurs pirogues sous des arbres renversés et des broussailles, au lieu même où M. de Chamblay devait bientôt construire le fort Saint-Louis.

Les Iroquois chargèrent ensuite les deux prisonniers de tout le bagage qu'ils pouvaient porter, et eux-mêmes prenant le reste, la petite caravane s'enfonça dans les bois.

Alors commença pour les captifs la plus rude épreuve de leur voyage. Bien que la rivière soit navigable, même pour des canots d'écorce, trois lieues au-dessus des rapides de Saint-Jean, les Sauvages qui avaient laissé, en venant, d'autres pirogues à l'embouchure du lac Champlain, préféraient se rendre à pied jusque là. C'était une marche de six grandes journées. A l'exception de Mlle de Richécourt que l'autorité de Griffe-d'Ours avait empêchée d'être maltraitée et dépourvée de ses vêtements, les captifs, blessés, faibles, mal nourris, presque nus, chargés en outre de plus de bagage qu'ils n'en pouvaient porter, devaient se frayer un passage à travers la forêt, par des chemins non battus, parmi les pierres, les rochers, les fondrières, l'eau et tous les embarras imaginables que connaissent ceux-là seuls qui ont un peu couru les bois.

Privés de leurs chaussures, les pieds nus et encore endoloris par les brûlures qu'ils avaient subies, Mornac et Vilarme souffrirent des tortures atroces dans les premières heures de marche. Qu'on se figure de malheureux gentilshommes dont la plante des pieds n'a jamais foulé nue le sol, et obligés de marcher forcément, au pas gymnastique, en pleine forêt vierge, sur les cailloux et les branches sèches, lorsque leurs pieds saignaient encore des blessures infligées deux ou trois jours auparavant par les Sauvages.

Au milieu de la première journée, Vilarme épuisé s'abattit sur le sol où il resta étendu sans connaissance. Les Iroquois tombèrent sur lui à grands coups de bâtons, le rappelèrent à la vie et le forcèrent à continuer de marcher ainsi jusqu'au soir.

Plutôt que de se faire rosser de la sorte, Mornac se dit qu'il mourrait debout et en marchant !

Le soir vint enfin. Tandis que Mlle de Richécourt se jetait épuisée, mourante de fatigue, sur un tas de feuilles sèches, Mornac et Vilarme furent chargés d'aller chercher le bois et de faire la cuisine.

On leur jeta quelques bûches, puis on les

lia chacun à un arbre, à une telle distance du feu qu'ils ne pouvaient en ressentir la chaleur.

La pluie vint à tomber et comme on était à la fin de septembre où les nuits commencent à être froides et que les deux prisonniers étaient à peu près nus, ils passèrent la nuit à grelotter. L'immense fatigue qu'ils éprouvèrent leur aurait peut-être procuré quelque sommeil, malgré le froid et l'orage ; mais on avait serré leurs liens si fort que la souffrance qu'ils en ressentaient ne leur laissait pas un seul instant de repos.

Vers le milieu de la nuit, Vilarme s'en plaignit à l'un des Sauvages. Il n'en obtint d'autre soulagement que de voir ses liens serrés davantage.

—Cadédis ! lui dit Mornac, vous n'avez pas de chance, M. de Vilarme ; et vous admettez que ma persistance à tout endurer sans me plaindre me vaut un peu plus d'égards.

Jeanne de Richécourt, blottie, non loin de Mornac, sous des peaux que Griffe-d'Ours lui avait procurées, frissonnait de froid et de peur. Au moindre mouvement qui agitait le cercle des Sauvages couchés en rond autour du feu, elle se mettait soudain sur son séant et jetait autour d'elle des regards chargés d'angoisse. Mais, comme nous l'avons dit, elle avait subjugué Griffe-d'Ours, et quant aux autres Sauvages elle n'en avait rien à craindre.

Le lendemain, tout brisés que fussent les captifs par l'affreuse journée de marche de la veille et par l'insupportable nuit qu'ils venaient de passer, il leur fallut se remettre en route.

Dès les premiers pas qu'il fit, Mornac ne tint qu'à force d'une incroyable énergie les sanglots de douleur que ses pieds enflés, meurtris et ensanglantés, lui arrachaient presque.

Au bout de vingt pas, Vilarme tomba. On le releva à coups de bâton.

Peu à peu cependant la force du mal engourdit leurs pieds meurtris, et ils allèrent ainsi jusqu'au soir, marchant comme des automates, laissant des gouttes de leur sang à chaque buisson, à toutes les pierres et aux branches mortes qui remplissaient le sentier.

Comme la nuit approchait et qu'il n'avait rien mangé depuis le matin, Mornac sentit ses jambes se dérober sous lui en traversant un ruisseau. Il était tellement chargé, son pauvre corps était si las, l'eau était si invitante et la vie tellement insupportable, que le gentilhomme eut un instant l'idée d'en finir et de se laisser aller sous l'onde.

Un dernier regard qu'il voulut jeter à sa cousine, comme un adieu suprême, lui remit le courage au cœur.

—C'est sur moi seul qu'elle peut compter pour se tirer des périls qui l'environnent, pensa-t-il en faisant un énorme effort qui l'aïda à se relever.

Il en était temps, car déjà ses bourreaux saisissaient de grosses pierres pour les lui jeter.

On se demanda comment Mlle de Richécourt pouvait endurer autant de fatigue. Qu'on se rappelle d'abord qu'elle n'avait pas à marcher pieds nus comme ses compagnons d'infortune, et qu'elle n'avait pas été torturée comme eux. Ensuite elle sentait que si elle avait le malheur de rester en arrière, loin de Mornac et des autres Sauvages et seule avec Griffe-d'Ours, elle était perdue. Aussi s'était-elle dit qu'elle suivrait les autres tant qu'elle aurait un souffle de vie. Et elle allait toujours, montant, descendant, trébuchant, reprenant pied, tombant et se relevant aussitôt. Mais sa tête était en feu et la fièvre dévorait tous ses membres.

La nuit suivante, les captifs dormirent un peu ; ce qui leur rendit assez de force pour continuer leur pénible voyage. Au bout de la sixième journée, ils arrivèrent sur les bords du lac Champlain.

Les Sauvages retrouvèrent leurs canots qu'ils avaient habilement cachés sous les halliers, et les lancèrent sur le grand lac des Iroquois auquel Champlain a laissé son nom.

D'abord étroit et bordé de rives assez basses à son embouchure, le lac allait s'élargissant peu à peu devant les voyageurs, tandis que ses rives s'élevaient ainsi en le dominant plus loin de falaises escarpées.

La petite troupe campa le soir dans l'île au Chapon et le lendemain sur celle des Vents.

Vers le midi de la troisième journée, comme ils arrivaient par le milieu du lac, qui peut avoir en cet endroit une douzaine de lieues de large, on aperçut au loin, à l'Occident et au Midi, de hautes montagnes qui s'élevaient là-bas, au-dessus des sombres forêts, leurs sommets presque toujours couverts de neige.

Griffe-d'Ours montra celle du Midi aux prisonniers, et leur dit que c'était par là que tenait leur voyage, et que là s'élevaient les cabanes d'Agné où les captifs seraient brûlés.

—Ce gaillard a réellement des procédés fort délicats ! pensa Mornac.

Après avoir passé la nuit suivante sur l'île aux Cèdres et avoir couché le lendemain sur la terre ferme, à l'endroit où le fort Saint-Frédérique devait s'élever plus tard, les Iroquois navigèrent encore une journée jusqu'à la décharge du lac Saint-Sacrement où ils firent une nouvelle halte de nuit.

Le lendemain il fallait faire un portage de cinq à six lieues pour tourner la décharge et gagner les bords du lac Saint-Sacrement, que les Sauvages appelaient Andiatarocté (lieu où le lac se ferme.) Comme on allait se mettre en marche, Mlle de Richécourt se leva comme les autres. Mais son visage était empourpré. Un instant ses yeux hagards se levèrent au

ciel ; puis ses jambes se dérobèrent sous le poids de son corps, et elle s'affaissa évanouie sur le sol.

—Il faut porter la vierge blanche, dit Griffe-d'Ours à Mornac et à Vilarme.

Et il fit signe aux Sauvages de se charger des effets que portaient les deux captifs.

Un brancard fut improvisé, Jeanne installée dessus, et tous, les Iroquois leur bagage et leurs canots sur l'épaule, Mornac et Vilarme chargés de leur précieux fardeau, se mirent en marche.

Retardée par le transport de la malade la petite troupe mit deux jours à faire les quelques lieues qui les séparaient du lac Saint-Sacrement.

Pendant ce temps, saisie d'une fièvre et d'un délire ardens, Jeanne se tordit sur le brancard avec des gémissements pitoyables.

Mornac qui ne pouvait rien faire pour calmer les souffrances de la jeune fille, marchait, marchait toujours, et tout en la portant jetait sur elle des regards pleins de larmes. Par moments il lui semblait être sous le coup d'un pénible cauchemar, et il se demandait comment le ciel pouvait permettre que des chrétiens souffrissent de semblables calamités.

Enfin le matin de la quatrième journée, on se rembarqua dans les canots qui gagnèrent en un jour l'extrémité sud-ouest du lac Saint-Sacrement. Ici se terminait le voyage par eau, mais il restait encore, sous des circonstances ordinaires, quatre longues journées de marche avant d'arriver au grand village des Agniers.

La maladie de Mlle de Richécourt allait encore prolonger le voyage, car Jeanne était de plus en plus faible et dévorée par une fièvre intense.

Une fois leurs canots cachés sur le rivage de la terre ferme, les Iroquois reprirent leur bagage sur leurs épaules et s'engagèrent dans un sentier assez bien tracé qui aboutissait loin devant eux à la bourgade d'Agné.

Vilarme ayant voulu se mettre à la tête de la civière sur laquelle Mornac et lui portaient la jeune fille, le chevalier lui dit sèchement :

—Prenez l'autre bout, monsieur.

—Et pourquoi plutôt moi que vous ?

—Parce que vous n'êtes pas digne de regarder les traits de cette pauvre enfant.

—Ah ! prenez garde s'écria Vilarme pâle de colère ; s'il est quelqu'un ici qui ne soit pas digne de regarder Mlle de Richécourt, ce doit être vous, chevalier de Mornac. Oui, vous, qui ne vous contentant pas d'être ivrogne, avez fait boire, lors de votre arrivée à Québec, ce chef iroquois qui, dans son ivresse, insulta la jeune fille qu'il apprît ainsi à convoiter et qu'il relança ensuite jusqu'à la Pointe-à-Lacaille ! Ce que je dis ici, je le sais pour l'avoir appris à Québec, le soir même de votre escapade.

—Je me suis déjà fait ce reproche, M. de Vilarme, répondit Mornac en baissant la tête, et je pleure chaque jour avec des larmes de sang cette étourderie qui va peut-être causer notre perte. Mais, ajouta-t-il en relevant les yeux sur Vilarme avec une fierté dédaigneuse et terrible, cette légèreté, cette folie commise par moi, m'était-il possible d'en prévoir les terribles conséquences ? Tandis que vous, Vilarme, ne sentez-vous pas la furie des remords déchirer tout votre être en contemplant la victime que les suites de votre forfait ont réduite en ce déplorable état.

Comme Vilarme feignait d'ouvrir ses petits yeux louches, d'un air interrogateur, Mornac indigné s'écria :

—Moi aussi, je sais tout, assassin !

A ce mot terrible, Vilarme rugit et s'élança les poings fermés sur Mornac.

Mais deux vigoureux coups de bâton que l'un des Iroquois lui asséna sur le dos firent tomber sa rage, et il se laissa prendre le pied du brancard en grinçant des dents.

Il devait y avoir un affreux secret entre ces deux hommes qui se haïssaient au point de voir leur inimitié persister jusque dans la navrante détresse où ils étaient tombés. Car l'extrême infortune a pour effet d'adoucir les animosités et de rapprocher les malheureux.

Dans la suite, lorsque Mornac aurait voulu se rappeler les incidents qui marquèrent leur pénible pèlerinage à travers la forêt qui séparait le lac Saint-Sacrement du village d'Agné, il ne les entrevoyait plus qu'à travers une voile épaisse qui ne laissait à ses souvenirs que ces traits confus qui nous restent à la suite d'un rêve fatigant. Il se revoyait portant cette civière sur laquelle sa cousine gisait affaïssée et mourante. Il se souvenait encore des remords qui s'étreignaient son cœur en songeant que sa folle inconscience avait causé tous les tourments qui anéantissaient presque tant de jeunesse et de beauté. Il revoyait Vilarme, l'infâme Vilarme, qui portait l'avant du brancard en lui tournant le dos. En arrière et au devant d'eux, huit Sauvages, demi-nus, les escortaient de leur surveillance active et de leur incessante cruauté. Puis les grands arbres de la forêt, dont les feuilles mortes et à demi tombées jonchaient la terre, défilèrent longtemps, bien longtemps, à droite et à gauche sur les bords du sentier.

Voici pourtant un souvenir qu'il conserva vivace jusqu'à la mort, et qui jetait comme un gai rayon de soleil sur cette nuit sombre de son passé.

Après plusieurs journées de marche, des Sauvages inconnus étaient venus au-devant de la caravane en poussant de grands cris qui avaient tiré Mornac de l'espèce d'abrutissement où la

fatigue et la souffrance le tenaient plongé. Ces nouveaux venus avaient accompagné quelque temps les prisonniers en poussant des hurlements féroces et les regardant avec des yeux terribles de menaces, lorsque tous débouchèrent de la forêt dans une clairière au centre de laquelle on apercevait, à distance sur les bords de la rivière Mohawk qui se jette dans l'Hudson, une grande bourgade iroquoise.

Ce village formait un long parallélogramme entouré de palissades, et de chaque côté duquel s'étendait une rangée de cabanes.

Griffe-d'Ours fit arrêter la petite troupe, donna l'ordre à Mornac et à Vilarme de déposer le brancard à terre et leur dit avec un cruel sourire :

—Avez que mes frères blancs soient brûlés, ce qui ne tardera guères, nous voulons, comme c'est notre coutume lorsque nous amenons des prisonniers à nos villages, vous donner le plaisir de bien vous sentir vivre encore une fois. Nos frères de la bourgade sont avertis de notre arrivée triomphante. Les voici qui sortent du village et qui s'avancent à notre rencontre. Ils vont se ranger sur deux lignes qui viendront finir ici. Les faces pâles entreront ainsi glorieusement dans Agnè en deux rangs de guerriers. Seulement chacun de nous est armé d'un bâton, et mieux les faces pâles pourront courir, moins ils recevront de coups.

On voyait s'avancer en effet toute la population de la bourgade, hommes, femmes, enfants, vieillards, tous poussant des hurlements qui faisaient trembler la forêt.

—Ah ! ce sont là vos usages, messieurs les Iroquois ! pensa Mornac. Eh bien ! sang de diou ! nous allons voir si le dernier des Mornac se laissera rosser impunément de la sorte !

Dans un clin-d'œil, une double haie s'était formée sur une longueur de trois ou quatre arpents, et les Iroquois poussaient des cris d'impatience et demandaient qu'on leur lâchât les prisonniers.

Deux des Sauvages de l'escorte étaient restés derrière les captifs pour les pousser l'un après l'autre entre les deux formidables rangées d'hommes.

Mornac était le plus jeune et le plus alerte des deux. Aussi fut-il gardé pour la fin, pour la bonne bouche, comme on dit, et l'on poussa de force Vilarme dans le terrible entonnoir.

A peine y fut-il entré que les coups commencèrent à pleuvoir, de droite et de gauche, comme grêle sur tout le corps du misérable. On ne voyait qu'une nuée de bâtons qui s'élevaient, s'abaissaient, tournoyaient et tombaient et au milieu des deux haies grouillantes et hurlantes, Vilarme qui courait à toutes jambes. Une fois il s'abattit sur le sol : une vieille femme qui n'avait pas la force de lever son bâton, lui en avait barré les jambes. Le malheureux fut tellement roué de coups que la douleur lui rendit la force de se relever aussitôt et de s'enfuir vers l'entrée du village où Mornac le vit disparaître au milieu d'un nuage de pierres.

Sans attendre qu'on l'invitât poliment à entrer dans ce gouffre, Mornac bondit en avant.

Griffe-d'Ours qui n'avait pas voulu se priver de ce charmant plaisir de la réception, se tenait le premier sur les rangs. Tout entier au bonheur de voir maltraiter Vilarme, le Sauvage se penchait en avant pour regarder plus loin, lorsque Mornac tomba sur lui comme une trombe, lui arracha son bâton, et d'un coup de poing envoya rouler l'Iroquois à trois pas. Puis, brandissant ce gourdin en homme qui connaît toutes les ressources de l'escrime, le chevalier assomma deux autres Sauvages en un tour de main, rompit l'une des deux lignes et, rapide comme l'ouragan, prit en dehors de la haie vivante sa course dans la direction du village.

Il avait bien songé d'abord à s'enfuir vers les bois. Mais la pensée de laisser sa cousine à la merci des barbares l'avait retenu.

—Après tout, n'était-il dit avec cette confiance inébranlable que tout Gascon place en sa bonne étoile, qui sait si je ne me tirerais point d'affaire, une fois rendu sain et sauf dans le giron de cette aimable populace !

Le brouhaha était indescriptible. Les deux haies s'étaient rompues et chacun courait sus à Mornac.

Mais celui-ci doué de la plus belle paire de jambes qui aient arpenté les terres de Gascogne, courait plus vite qu'aucun des poursuivants. Ses pieds touchaient à peine au sol. Il volait.

Lorsqu'on le serrait de trop près, le terrible bâton dont il était armé tournoyait en sifflant et le vide se faisait aussitôt devant lui.

Les hommes se bouscullaient, culbutaient et criaient, tandis que les enfants et les femmes lançaient des pierres au fugitif qui les esquivaient presque toutes.

—Quel dommage que je n'aie pas le temps de m'arrêter pour rire, se disait-il. Ça doit être drôle !

En quelques secondes, il arriva sans encombre à la porte des palissades qui entouraient le village et qu'il franchit sain et sauf, grâce au merveilleux moulinet de son gourdin. Il courut toujours devant lui dans l'espèce de rue qui séparait les deux rangées de cabanes, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au milieu de la bourgade, où il aperçut un échafaud qui s'élevait à six pieds au-dessus du sol.

Il prit son élan et sauta dessus.

(A continuer.)

NOUVELLES DIVERSES.

COMÈTE.—L'Institut Smithsonian à Washington a reçu avant-hier un télégramme de M. Leverrier, directeur de l'Observatoire de Paris, annonçant la découverte par M. Borelli, à Marseille, d'une comète par 7 h. 27 m. d'ascension droite et 38 degrés 45 m. de déclinaison sud.

FAMILLE BRULÉE.—Un incendie allumé vendredi matin par des malfaiteurs a détruit un pâté de maisons d'habitation situé à 3 milles au sud de Louisville (Kentucky). Une de ces maisons était occupée par une famille nègre nommée Willis, comprenant le père, la mère et quatre enfants, en tout six personnes qui ont tout trouvé une mort affreuse au milieu des flammes. La police a arrêté deux des incendiaires présumés. Si leur culpabilité est établie, il faut espérer que justice sera faite de ces misérables.

SUICIDE MITONNÉ.—Miss Seavey, âgée de 60 ans, est morte volontairement de faim jeudi dernier, en sa résidence à Belmont (New Hampshire.) Elle était restée vingt-huit jours sans prendre d'aliments, ce qui prouve qu'on peut rester un mois sans manger, pourvu que ce soit le mois de février et que l'année ne soit pas bissextile. La manie de se laisser mourir de faim était héréditaire dans la famille de miss Seavey. Sa mère et une de ses sœurs ont succombé il y a quelques années au même genre de mort.

TRAGÉDIE DOMESTIQUE.—L'appartement de la famille Broderick, au 4e étage de la maison No. 81 Carmine street, a été hier le théâtre d'une scène affreuse dont les détails ne sont encore qu'imparfaitement connus, mais dont le résultat ne l'est encore que trop : John Broderick, âgé de 19 ans, a été tué à coups de couteau par son propre père, Michael Broderick, qui a ensuite enfoncé son arme dans le sein gauche de son autre fils, James, âgé de 22 ans. La lame a pénétré dans la région du cœur, un peu au-dessous du mamelon, faisant une blessure très dangereuse.

Michael Broderick est camionneur. Il habitait le 4e étage de la maison No. 81 Carmine street avec sa femme, ses deux fils, camionneurs comme lui, ses deux filles, enfin sa belle-mère. C'est celle-ci qui paraît être la cause première du drame d'hier. Son caractère est très difficile et elle a toujours été en désaccord, non seulement avec son gendre, mais encore avec sa fille. Hier matin, elle se leva à 6 heures, alla dans la cuisine où Mme Broderick et ses deux filles étaient en train de préparer le déjeuner, et leur chercha querelle on ne sait à quel sujet. Michael Broderick, qui venait aussi de se lever, entendant de sa chambre le bruit de la dispute, accourut dans la cuisine et donna quelques horions à sa belle-mère, qui les lui rendit avec usure. Michael, exaspéré par la résistance de la vieille femme, la prit par le cou, la poussa dans la chambre à coucher attendant et l'étendit sur le lit en jurant de l'étrangler. Une des filles Broderick, craignant que son père n'exécutât sa menace, alla frapper à la porte de la chambre où dormaient ses frères, en leur criant d'accourir ou qu'il y aurait du sang répandu. John fut le premier à arriver dans la salle où son père tenait toujours sa belle-mère par le cou. Les faits qui ont suivi sont racontés de diverses manières et ne peuvent, par conséquent, être donnés pour certains.

On suppose que John a réussi à faire lâcher prise à son père et l'a poussé à distance du lit; et que Michael, furieux de cette intervention, a alors enfoncé par deux fois son couteau dans le cœur de son fils. James, arrivé sur ces entrefaites, aura voulu arracher l'arme des mains de son père et aura été frappé à son tour.

John, après avoir été blessé, a descendu l'escalier jusqu'au deuxième étage et est tombé mort sur le palier. C'est là que son corps a été trouvé par la police. James, mené avec son père à la station du 28e precinct, y est arrivé dans un état complet d'épuisement et a été porté par une ambulance à l'hôpital de Bellevue.

Michael est écroué aux Tombes, en attendant le verdict du jury du coroner. Il paraît qu'il avait bu considérablement la nuit précédente et qu'il ne s'était couché qu'à quatre heures du matin. Il était encore évidemment sous l'influence de l'alcool quand il a essayé d'étrangler sa belle-mère et qu'il a poignardé successivement ses deux fils.

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Les Pilules Laxatives et Toniques du Dr Colby, guérissent les Boutons.

Loterie Ville-Marie.

Nous prions le public de se rappeler que le tirage de la loterie doit avoir lieu le 1er Octobre prochain; en conséquence vous êtes priés d'acheter immédiatement des billets.

L A I N E. L A I N E.

ON a besoin de 50,000 lbs. de bonne laine, pour laquelle on paiera le plus haut prix. L. E. BEAUCHAMP & CIE. No. 89, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE

DE MONTREAL, SUR LE PLATEAU.

ENTRÉE DES PARENTS: No. 699, Rue Ste. Catherine, ENTRÉE DES ELEVES: No. 846, Rue Ontario.

La Réouverture des Classes aura lieu LUNDI, le 1er SEPTEMBRE.

Les anciens Elèves sont priés de se présenter dès le premier jour s'ils ne veulent pas s'exposer à voir leur place prise par les nouveaux élèves qui se présentent en grand nombre.

CLASSE D'AFFAIRES.

Les jeunes gens pressés par l'âge ou par d'autres raisons spéciales, dont le Principal se réserve l'appréciation, pourront être admis à ne suivre que les Cours d'Arithmétique, de Tenue des Livres, de Correspondance Commerciale ou de Calligraphie.

CLASSE DES SCIENCES.

Nous invitons les jeunes gens qui désirent se préparer aux carrières Industrielles, au Génie Civil ou à l'Exploitation des Mines, à suivre les cours de cette classe dans laquelle la Physique et la Chimie sont enseignées de la manière la plus pratique à l'aide d'expérience faites avec les Instruments les plus perfectionnés. Les Mathématiques appliquées, le Dessin d'Ar hitecure, la Logique, etc., etc., seront aussi enseignés avec le plus grand soin. Pour les conditions et autres particularités, s'adresser au Principal à l'Académie. U. E. ARCHAMBAULT, Principal.

CRÈPE. CRÈPE. CRÈPE.

1000 verges de Crêpe

Noir (Courteau) à vendre à 50 par cent au dessous de la valeur.

Aussi:

Un lot de Mérino Français noir, à robes et à soutanes. Chez

L. E. BEAUCHAMP & CIE. No. 89, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELAND. Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées, "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI MIDI, le 18me jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction de 14 écluses et 14 barrages avec pertuis, un certain nombre d'arcs-boutants et de piliers de pont, les creusement des écluses et des barrages, les biefs intermédiaires, etc., sur la nouvelle partie du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections dont 6 portant les numéros respectifs, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le Cimetière Ste. Catherine, et dont 3 (numéros 12, 13 et 14), s'étendent du côté Nord du chemin de fer Great Western, jusqu'àuprès, Brown's Cement Kilns. Des Soumissions seront aussi reçues pour l'agrandissement et le creusement du pisme du Canal actuel entre Port Robinson et l'Aqueduc à Welland; les travaux seront divisés en sections, ayant chacune une largeur d'un mille environ.

Des Soumissions sont aussi demandées pour le parachèvement du creusement et de l'agrandissement du Havre à Port Colborne.

Les Cartes de ces différentes localités ainsi que les plans et devis des travaux seront visibles à ce bureau, le et après MIDI, le 25me jour de SEPTEMBRE courant, où des blancs de soumission seront fournis.

On peut avoir des informations relativement aux travaux qui doivent être exécutés au nord de Thorold, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur résidant à Thorold; et les plans, etc., des travaux devant être faits dans le voisinage du Port Robinson et au-dessus de ce port, seront visibles au Bureau de l'Ingénieur résidant à Welland.

Toutes les Soumissions doivent être faites sur les blancs fournis, et à chacune de ces Soumissions doivent être apposées les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, et voulant se porter garants pour la parfaite exécution du contrat.

Ce Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 Sept., 1873.

1873.

NOUVEAUX POÈLES

DE PASSAGE

A CHARBON.

CHNZ

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz



1873. 1873.

Ligne de Vapeurs de la Malle Royale,

DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION

DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vap ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connoction avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

DESCENDANT.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÈQUÉ.

(Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides.

Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir. Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques au Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai.

On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa. 4-261

R. W. SHEPHERD, Président.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

(Établi en 1859.)

LEGGO & Cie.

LEGGOTYPISTES,

ELECTROTYPYSTES,

STEREOTYPYSTES,

GRAVEURS,

CHROMO ET

PHOTO-LITHOGRAPHES

PHOTOGRAPHES ET

IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Prix (Price) and Valeur (Value). Lists various prizes and their corresponding values, including property, land, and cash prizes.

DONS:

Table with 2 columns: Description of donations and their values. Lists contributions from various religious and community groups.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêque de Montréal. Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

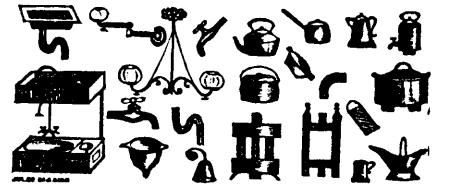
20 " 22 " etc. Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. Montréal, 22 janvier. 4-7 ff

GEORGE YON,

MARCHAND DE POÈLES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensils nécessaires pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plomberie et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 z.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 3-38 z.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment splendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés

Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements.

Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, Rue Notre-Dame, porte voisine de la "Maison des Récollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44z

Imprimé et publié par G. E. DUBREUIL, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.